



2006

Rapport annuel

du Secrétariat du
Programme régional océanien
de l'environnement



Protégez
Protégez notre
pâtisserie
2006 Année de la tortue de mer

Le développement durable
dans un environnement
océanien en mutation



PROE

2006

Rapport annuel

du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

Le développement durable dans un environnement océanien en mutation

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable.

Le Secrétariat gère deux programmes. Le programme Écosystèmes insulaires a pour objet d'aider les pays et territoires océaniens à gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance. Le programme Aveniris océaniens a pour objet d'aider les pays et territoires océaniens à prendre les mesures nécessaires face aux menaces et aux pressions qui pèsent sur les systèmes océaniques et insulaires.

Le personnel de l'Organisation est issu de la région Pacifique et intervient dans les domaines suivants :

- Écosystèmes insulaires terrestres;
- Écosystèmes côtiers et marins;
- Espèces d'intérêt particulier;
- Communautés et institutions;
- Accords multilatéraux et mécanismes régionaux;
- Suivi environnemental et rapports sur l'environnement;
- Changements climatiques et atmosphère;
- Prévention de la pollution et gestion des déchets;
- Gestion des connaissances.



Table des matières

Fougères Asplenium, à Taveuni (Fidji).

Le développement durable dans un environnement océanique en mutation

- 2 Avant-propos
- 4 Introduction
- 6 Écosystèmes insulaires
 - Description du programme
 - Espèces marines
 - Gestion des écosystèmes côtiers et marins
 - Dernière année du Projet des eaux internationales
- 22 Avenirs océaniques
 - Description du programme
 - Les changements climatiques
 - La pollution et les déchets
 - Les AME, avec un « E » pour « Environnement »
- 38 Services généraux et administratifs
 - Présentation
 - Collaboration régionale et internationale
 - Finances 2006
 - Liste du personnel et des publications du PROE
- 48 Sigles





Avant-propos

de la Nouvelle-Calédonie

*Ministres de l'environnement
et représentants officiels
présents à la Conférence
du PROE le 15 septembre 2006.*

Hôte et présidente de la 17^e Conférence du PROE

Dans un monde où la globalisation des échanges et des savoirs se développe de plus en plus, il est impératif que les pays et territoires de notre région contribuent à la prise de conscience mondiale des enjeux environnementaux, et préservent et valorisent nos ressources et notre milieu naturel afin d'en faire profiter les générations futures.

La qualité de vie de nos populations, c'est à la fois le niveau de vie et le cadre de vie. Et l'environnement contribue largement à ce cadre. Il est de notre responsabilité à tous d'en prendre soin et de prévoir les mesures permettant de le pérenniser.

Nous vivons dans une région où les enjeux environnementaux sont d'une importance majeure et où nous devons relever le défi du développement durable. Ce défi implique bien sûr la gestion responsable des ressources naturelles et de l'environnement, mais aussi le développement des activités humaines, afin de permettre à nos populations d'accéder à un niveau de vie raisonnable.

Le PROE, en tant qu'Organisation régionale pour l'environnement, a un rôle important à jouer pour avancer la réflexion et le travail sur ces thématiques, car le développement durable pose de manière nouvelle la question de la qualité du développement moderne.

D'une part, notre sensibilité aux problèmes environnementaux s'est renforcée au cours du temps par la constatation des dérèglements en cours des conséquences de diverses catastrophes naturelles. À titre d'exemple, nous pouvons citer le réchauffement climatique, les inondations, les incendies de forêt, les marées noires, les tremblements de terre, les glissements de terrain, les tempêtes et cyclones.

D'autre part, nous pouvons nous sentir souvent dépassés par des phénomènes dont l'échelle, l'interconnexion et les enjeux semblent hors de notre contrôle.

C'est à travers les programmes du PROE et une coopération réciproque dans un esprit de partenariat que les pays et territoires membres peuvent relever le défi du développement et de l'environnement et chercher des solutions aux problèmes environnementaux qui se posent dans le Pacifique insulaire, aujourd'hui comme demain.

Le projet des eaux internationales, les travaux menés sur les espèces envahissantes, l'élaboration d'un programme sur la biodiversité insulaire, la conservation des espèces marines menacées, le développement et le renforcement des capacités, une collaboration plus étroite entre les Membres

insulaire et entre les territoires du Pacifique et le PROE : voici quelques exemples des programmes abordés dans le présent rapport annuel et qui représentent des sujets majeurs pour l'avenir de l'environnement de notre région.

La Nouvelle-Calédonie, collectivité française du Pacifique, suit de près ces programmes et l'évolution du débat environnemental. Ses autorités sont donc résolument engagées en faveur d'un développement durable, responsable et équilibré et poursuivent activement l'inscription de son récif corallien, second complexe corallien au monde après celui de la Grande Barrière australienne, au patrimoine mondial de l'humanité. Diverses initiatives permettent à la Nouvelle-Calédonie d'envisager un développement économique et social dans le respect de l'environnement et des populations locales et dans l'esprit des lignes directrices du Plan Pacifique, de la déclaration finale du sommet France-Océanie et de la stratégie de coopération de l'Union européenne avec le Pacifique.

À l'instar de notre secteur minier, il faut trouver le juste milieu entre les activités économiques bénéfiques pour la collectivité et la préservation du cadre naturel dans lequel elles s'inscrivent, car il est tout aussi désagréable de vivre misérablement dans un cadre somptueux que de vivre somptueusement dans un cadre misérable.

Aujourd'hui plus que jamais, les pays et territoires du Pacifique doivent collaborer pour créer des partenariats et promouvoir une coopération mutuellement bénéfique, afin de relever les défis et de trouver des solutions aux problèmes environnementaux qui se posent à notre région. Le PROE joue un rôle important dans la poursuite de ces objectifs, la prestation de services aux échelons national et régional et la fourniture d'assistance aux Membres pour que la voix du Pacifique soit entendue sur la scène mondiale et que nos priorités et nos succès environnementaux reçoivent l'attention qu'ils méritent.

C'est dans cette perspective que la Nouvelle-Calédonie, en tant que Membre actif du PROE, a fièrement accueilli et présidé la Conférence annuelle du PROE et la Conférence biennale des Ministres de l'environnement. Elle appuie en outre vigoureusement les activités et réalisations du Secrétariat exposées dans le présent rapport.



M. Cameron Diver
Président

« Car il est tout aussi désagréable de vivre misérablement dans un cadre somptueux que de vivre somptueusement dans un cadre misérable. »



La Nouvelle-Calédonie a émis un timbre spécial en l'honneur de la 17^e Conférence du PROE.





Introduction

Asterio Takesy plante un arbre dans l'enceinte du PROE.

C'est avec plaisir que je présente aux Membres mon rapport sur les réalisations du PROE au cours de l'exercice 2006. Je suis fier des améliorations progressives que mon personnel a réussi à apporter à une situation environnementale complexe, en contribuant au ralentissement de la dégradation du milieu et à l'amélioration de l'environnement du Pacifique et en concluant des accords internationaux qui nous permettront de préserver le mode de vie océanien.

Notre tâche n'est pas simple. Les questions en jeu sont vastes et se posent même à l'échelle mondiale; les habitants de la région sont peu nombreux et éloignés les uns des autres; et les problèmes sont énormes par rapport aux ressources dont nous disposons. La hiérarchisation des priorités est impérative dans un tel contexte et le Plan d'action 2005-2009 et les Programmes stratégiques 2004-2013 du PROE ont continué d'orienter nos travaux au cours de la période considérée.

Avons-nous atteint les objectifs que nous nous étions fixés? Je crois que l'on peut répondre par l'affirmative, mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Quoi qu'il en soit, nous avons nettement progressé dans nos deux programmes stratégiques, Écosystèmes insulaires et Avenirs océaniques, ainsi que dans les domaines relevant des Services généraux et administratifs.

En déclarant 2006 Année océanienne de la tortue de mer, nous avons mis l'accent sur la biodiversité et sensibilisé les populations à ce sujet. Les tortues de mer ne sont que l'une des nombreuses espèces qui méritent notre attention et notre protection. Ces animaux sont fascinants et importants pour notre océan et notre culture et il est relativement facile de les protéger. Ils symbolisent notre action, en particulier nos campagnes d'éducation comme le montre le présent rapport.

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les déplacements d'une tortue femelle dotée d'un émetteur satellitaire, Lady Vini, qui a été relâchée au Samoa et s'en est allée visiter les eaux de six pays et territoires voisins en sept mois. S'il est un animal qui a prouvé que l'on ne peut vraiment conserver et protéger la biodiversité que si les Membres travaillent ensemble, c'est bien celui-là.

La biodiversité était également à l'ordre du jour de la 8^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui a eu lieu en mars au Brésil. Le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire, adopté à cette occasion, a permis d'attirer l'attention de la communauté internationale sur nos îles et leurs problèmes particuliers et bénéficie d'un financement du Fonds pour l'environnement mondial. Le Secrétariat a appuyé la participation des pays membres au processus biennal qui a conduit à l'adoption de ce Programme en facilitant leur préparation à la Conférence des Parties et à d'autres activités connexes.

Comme il ressort de ce rapport, le Secrétariat a mené d'autres activités de soutien aux conventions internationales et a notamment conclu un protocole de coopération avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides. À souligner également le mémorandum d'entente signé sous les auspices de la Convention sur les espèces migratrices par sept pays membres du PROE, à l'occasion de la 17^e Conférence du PROE, en septembre à Nouméa.

L'une de nos activités est essentielle à la protection des espèces indigènes : il s'agit de notre action visant à éliminer de nos îles les espèces marines envahissantes et nuisibles introduites. En 2006, le Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes est monté en puissance. Il a aidé les pays et territoires membres à tirer des enseignements de leurs expériences mutuelles et a ainsi permis de traduire les paroles en actes. Notre action de lutte contre la pollution marine s'est concentrée sur l'élaboration d'une Stratégie régionale relative à l'introduction d'espèces marines envahissantes par les navires, elle aussi adoptée à la 17^e Conférence du PROE. Le Secrétariat a mené d'autres activités pour aider les Membres à renforcer leurs capacités dans les principaux domaines d'intérêt, en attirant l'attention sur l'importance des réseaux, de la sensibilisation du public et de l'éducation.

Dans le domaine des déchets solides, l'impulsion donnée en 2005, déclarée Année de lutte contre les déchets, s'est maintenue en 2006 et a même soutenu les activités de l'Année océanienne de la tortue de mer. Au Samoa, nous avons établi un partenariat avec une entreprise privée et avons lancé un sac à provisions réutilisable portant le logo de l'Année de la tortue de mer. Ces tortues confondent les sacs plastique avec les méduses dont elles se nourrissent, d'où une opération de marketing social consistant à dire « non » aux sacs plastique pour protéger ces espèces. À cet effet, le Secrétariat est allé jusqu'à commander un morceau de rap à des musiciens pour la radio et la télévision !

Nous avons par ailleurs déjà commencé à mettre en œuvre notre Stratégie régionale et notre Plan d'action relatifs aux déchets solides, adoptés à la 16^e Conférence du PROE. Nos travaux ont été axés sur les atolls et les petites îles et privilégient la minimisation des déchets.

Le Projet océanien d'adaptation aux changements climatiques, qui regroupe 11 pays membres, a permis de faire un grand pas en avant. Il a pour principal objectif d'accroître la capacité d'adaptation des îles océaniques aux impacts des changements climatiques.

Le Secrétariat continue de procéder à des consultations au niveau international et à conclure des accords pour mieux faire comprendre, dans les instances mondiales, l'approche retenue par la région océanienne, avec tous les aspects juridiques internationaux et nationaux qu'elle implique.

L'année 2006 a également vu l'aboutissement du très fécond Programme d'action stratégique pour les eaux internationales des petits États insulaires en développement (Projet des eaux internationales). Cet important programme coopératif a donné lieu à plusieurs projets de démonstration dans les pays membres qui peuvent servir de catalyseurs pour le lancement d'autres activités.

Nos travaux ont été appuyés par un programme de publications dynamique, sur papier et sur le web. Ces publications incluent tous les comptes rendus des conférences et réunions associées à la 17^e Conférence du PROE et au Forum ministériel tenus à Nouméa du 7 au 15 septembre, dont le succès a généralement été reconnu. Je remercie les Membres, les organisations non gouvernementales, les observateurs, les partenaires et les parties prenantes pour leur précieux apport.

Je tiens également à remercier ici le Président Jacques Chirac pour nous avoir invités au deuxième Sommet France-Océanie à Paris, consacré au développement, à la sécurité et à l'environnement dans la région Pacifique. Je souhaite enfin féliciter l'Union européenne pour avoir reconnu l'impact mondial des questions d'environnement dans notre région, et pour avoir inscrit le Pacifique et l'environnement au nombre de ses préoccupations.

Au bout du compte, 2006 aura été une année très productive pour le Secrétariat. Et je suis convaincu que c'est ce qui ressort clairement des pages qui suivent.

Asterio Takesy
Directeur

Écosystèmes insulaires

*Une tortue bonne écaille
vient respirer en surface.*



Description du programme

Le programme Écosystèmes insulaires a continué d'élargir l'éventail des services fournis aux Membres du PROE pour renforcer la gestion environnementale et promouvoir le développement durable dans la région. Il a notamment procédé à la création des postes de spécialistes de la biodiversité insulaire, de la gestion des récifs coralliens (financé par la France) et des espèces envahissantes.

Le travail du Secrétariat n'aurait bien entendu pas été possible sans le concours des administrations nationales et territoriales et de ses nombreux partenaires. Parmi les principales réalisations de l'année, on retiendra :

- L'adoption du Programme de travail sur la diversité biologique des îles, par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à sa huitième session, avec la participation fort efficace des Membres du PROE ;
- La campagne de l'Année de la tortue de mer et la participation du secteur privé ;
- Le Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN), appuyé par de nombreux partenaires, dont *The Nature Conservancy* ;
- Le resserrement des liens avec la Convention sur les espèces migratrices (CMS) et la Convention de Ramsar sur les zones humides.

Plusieurs Membres du PROE ont pris en 2006 de sérieux engagements en faveur de la protection de l'environnement, notamment les pays micronésiens, qui ont décidé de protéger 30 % des ressources marines côtières et 20 % des ressources terrestres d'ici 2020, et Kiribati, qui a annoncé la création de la plus grande zone marine protégée des îles du Pacifique et la troisième au niveau mondial. Ces pays sont un précieux exemple pour la région.

Le Secrétariat a également collaboré avec le Programme pour les mers régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue de la préparation d'un rapport sur le rôle et les impacts des mangroves insulaires du Pacifique dans le contexte des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer. Ces travaux soulignent les liens fondamentaux qui existent entre la diversité biologique, les modes de subsistance et la survie sur les îles océaniques dans un environnement en mutation rapide.



Espèces marines

2006, Année de la tortue de mer

Le Plan d'action sur les tortues marines 2003-2007 du PROE définit des actions prioritaires régionales en matière de conservation, notamment le besoin d'organiser une deuxième Année de la tortue de mer pour attirer l'attention sur la protection de ces importantes espèces. C'est dans ce contexte que la 16^e Conférence du PROE (septembre 2005) a approuvé la proposition de déclarer 2006 Année de la tortue de mer.

Car ces espèces restent menacées, malgré l'augmentation des initiatives de conservation menées dans le Pacifique et ailleurs ces dernières années. Elles continuent de figurer sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et sont inscrites à l'Annexe I de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et à l'Annexe I de la CMS.

Cette campagne régionale, lancée le 1^{er} mars 2006 au PROE, a coïncidé avec celle de l'Année de la tortue déclarée dans le cadre du Mémorandum d'accord sur la conservation et la gestion des populations de tortues marines et de leurs habitats dans la région de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (IOSEA). Ce lancement conjoint et d'autres initiatives ont valorisé et confirmé nos efforts et reflètent l'unité de la communauté internationale face à notre volonté de conserver les tortues marines.

Le slogan de la campagne de 2006, « Les tortues de mer : protégez-les, protégez notre patrimoine », a attiré l'attention sur le fait qu'elles font partie intégrante de la vie des Océanien.

Alors que l'Année de la tortue de mer de 1995 avait été une campagne d'éducation et de sensibilisation du public, celle de 2006 a fait fond sur ce travail en ciblant les groupes qui ont une incidence sur les populations de tortues.

La conservation des tortues marines repose sur trois domaines d'intervention, comme le reflètent les objectifs de la campagne de 2006 :

- Meilleure information des communautés et de l'industrie de la pêche concernant l'état des populations de tortues de mer et les facteurs influençant leur survie, entraînant des activités de conservation en partenariat avec les communautés et les pêcheurs commerciaux employant des pratiques optimales ;
- Meilleure information des législateurs et décideurs quant au besoin d'améliorer le cadre juridique applicable à la conservation des tortues, entraînant l'élaboration d'une législation et de politiques nationales efficaces et concrètes dans ce domaine ; et
- Création de partenariats dynamiques entre les parties prenantes et les organisations de la région et élaboration d'une stratégie de collaboration pour les activités à long terme dans les îles du Pacifique.

Le comité de coordination de la campagne était composé de représentants d'organisations et de Membres déjà actifs dans le domaine de la conservation des tortues marines en Océanie.



Tous les pays et territoires membres du PROE ainsi que des organisations intergouvernementales, non gouvernementales (ONG) et internationales et des bailleurs de fonds concernés ou intéressés par la conservation des tortues marines dans le Pacifique insulaire se sont associés à cette campagne.

Suivi satellitaire des tortues

Un programme de suivi satellitaire, prévoyant le relâchement en mer de tortues équipées de balises par plusieurs pays et territoires membres, pour souligner l'absence de frontières entre les stocks, figurait parmi les trois principales activités recommandées pour la campagne.

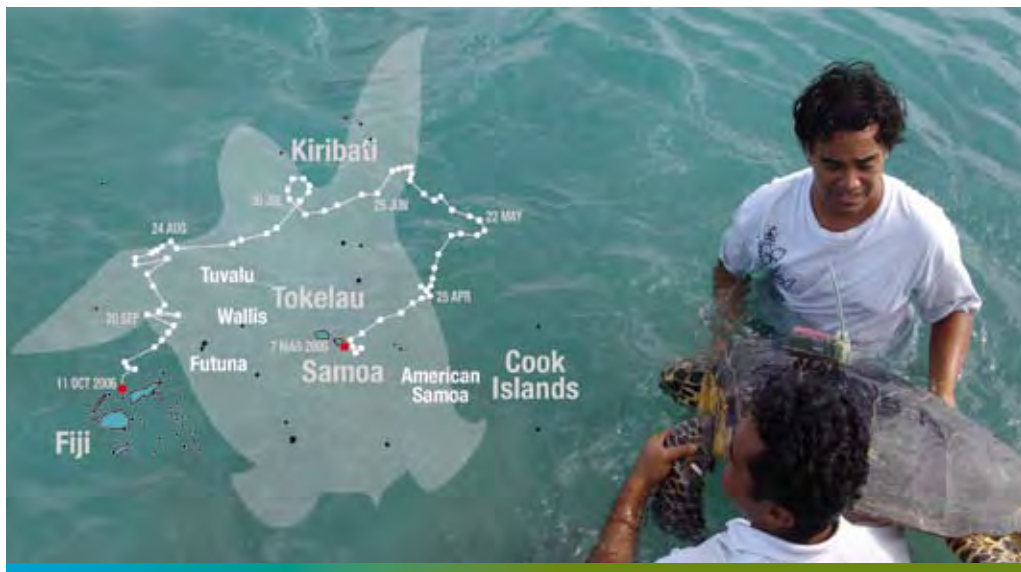
Ce programme a été lancé par le Secrétariat, au Samoa en mars, avec le concours du programme de recherche sur les tortues de mer de l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (NOAA, États-Unis) et du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement du Samoa. Une tortue verte pré-adulte, Miss Lina, et une tortue bonne écaille, Lady Vini, ont ainsi été relâchées en mer. Tandis que Miss Lina est restée aux alentours de l'île d'Upolu (Samoa), Lady Vini a parcouru 4 743 km en sept mois, traversant les zones économiques exclusives (ZEE) de sept pays et territoires. Ce périple montre que les tortues de mer sont une ressource commune à la région et que leur conservation et gestion nécessitent une approche régionale.

En novembre, le Secrétariat a collaboré, avec le programme de recherche de la NOAA sur les tortues de mer, la Direction française de l'environnement et Le Méridien Bora Bora, au marquage et au relâchement en mer de quatre tortues vertes et d'une tortue olivâtre à Bora Bora. Deux de ces tortues ont pu être suivies pendant une bonne partie de 2007.

Mémorandums d'entente avec la CMS

La 16^e Conférence du PROE a adopté le processus conjoint PROE/CMS d'élaboration d'un mémorandum d'entente régional sur les cétacés au titre de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage; elle a également demandé au Secrétariat de poursuivre les travaux sur les accords régionaux concernant les dugongs et les tortues marines.

*Lady Vini est relâchée avec son émetteur satellitaire en mars 2006.
Les signaux reçus pendant les sept mois suivants ont permis
de suivre son périple à travers les ZEE de sept Membres.*



Conservation des cétacés

Le PROE a collaboré avec la CMS depuis 2003 en vue de l'élaboration du mémorandum d'entente pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la région des îles du Pacifique. Après trois réunions régionales entre les Membres du PROE et ses partenaires, ce processus a abouti en 2006 à la mise au point d'un mémorandum d'entente, ouvert à la signature lors de la 17^e Conférence du PROE, à Nouméa, où il a été signé par 9 pays membres.

Conservation des dugongs

Les dugongs ne vivent que dans six pays et territoires de la zone d'intervention du PROE : l'Australie, les Îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu. Un mémorandum d'accord propre à la région océanienne n'est donc pas justifié dans le cadre de la CMS. Le Secrétariat a toutefois encouragé la pleine participation des États de leur aire de répartition au mémorandum d'accord pour la conservation et la gestion des dugongs en Asie du Sud-Est conclu dans le cadre de la CMS.

La deuxième réunion intergouvernementale concernant ce mémorandum d'accord s'est tenue en Thaïlande en avril. Le Secrétariat, qui s'est assuré de la participation de tous les États de l'aire de répartition membres du PROE et a travaillé avec eux, était représenté à cette réunion et a diffusé un document préparé avec le concours du Fonds international pour la défense des animaux (IFAW). Un projet de mémorandum d'accord et de plan de conservation et de gestion a été diffusé fin 2006 pour examen par les États de l'aire de répartition. Le PROE et l'IFAW ont diffusé un nouveau document d'information encourageant la signature du mémorandum d'accord, compte tenu de son importance régionale en matière de conservation, et, en particulier, du Plan d'action sur les dugongs 2003-2007.

Conservation des tortues de mer

Le Secrétariat a poursuivi les négociations avec la CMS et l'Australie, en tant que coordonnateur océanien, en vue de l'élaboration d'un mémorandum d'accord pour la conservation des tortues marines dans le Pacifique.

Recherche sur les cétacés et formation à la gestion des échouages

Le PROE et la Direction de la conservation du Gouvernement néo-zélandais ont organisé à Auckland (Nouvelle-Zélande), du 26 septembre au 6 octobre, deux ateliers régionaux de formation sur les cétacés.

Ces ateliers ont couvert les actions définies dans le Plan d'action régional sur les baleines et les dauphins 2003-2007 :

- Renforcement des capacités en matière de recherche et de gestion sur les cétacés (formation à des techniques simples de recherche sur les cétacés et élaboration de programmes dans les pays);
- Gestion des échouages de cétacés et développement de réseaux (pour avoir une meilleure idée du nombre, des espèces et de la répartition géographique des échouages);
- Formation aux interventions en cas d'échouage de cétacés vivants ou morts, aux techniques d'échantillonnage, et au traitement des prises accessoires; et
- Fourniture d'un projet de mode opératoire normalisé en cas d'échouage.

Formation sur les échouages de cétacés au Samoa, par les formateurs du Projet Jonah (Nouvelle-Zélande).



Onze pays membres ont participé à ces ateliers, organisés avec le concours du Ministère de la conservation (NZ), du *Natural Heritage Trust* par l'intermédiaire du Ministère de l'environnement et du patrimoine (Australie); de la NOAA; du *Pacific Development and Conservation Trust* (NZ), par l'intermédiaire du PROE et du Groupe de recherche pour les cétacés du Pacifique Sud (SPWRC); de la Société mondiale pour la protection des animaux (WSPA); de l'IFAW; et de la *Whale and Dolphin Conservation Society* (WDCS).

Réunion technique sur les cétacés dans la région

À la 17^e Conférence du PROE, les Membres sont convenus de réviser le Programme-cadre sur les espèces marines ainsi que ses plans d'action et ont demandé au Secrétariat de soumettre un programme-cadre révisé à sa prochaine session. Les Membres disposeront de la sorte d'informations techniques à jour permettant de guider leurs délibérations ainsi que l'élaboration d'un programme-cadre et de plans d'action révisés.

La réunion technique sur les cétacés tenue en août à Apia (Samoa) avait pour objectifs d'évaluer l'état d'exécution du Plan d'action sur les baleines et les dauphins 2003-2007, d'examiner les données collectées et disponibles sur les cétacés dans le Pacifique insulaire, et de définir les volets du projet de plan d'action révisé.

Le rapport de cette réunion technique comprend une évaluation de la mise en œuvre du plan d'action actuel, des données actualisées disponibles sur les baleines et les dauphins de la région ainsi que des actions recommandées.



Prise de conscience de l'importance de la biodiversité insulaire

La faible taille des terres émergées, le grand nombre d'espèces terrestres et marines endémiques, et leur culture unique rend les îles particulièrement vulnérables. Les caractéristiques ainsi que les besoins et menaces uniques à ces îles et leur importance à l'échelle planétaire ont été reconnus par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui a adopté, à sa 8^e session en mars au Brésil, le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire.

Le Pacifique et d'autres petits États insulaires en développement (PEID) ont activement participé à son élaboration et ont vigoureusement fait campagne pour son adoption lors de nombreuses manifestations tandis que le PROE reste un interlocuteur important dans le cadre de ce processus.



Une baleine de Bryde (*Balaenoptera edeni*) s'était échouée la veille d'un cours de formation prévu à Auckland.

Ce programme de travail vise les écosystèmes insulaires et en particulier les îles océaniques et les PEID car leurs systèmes sont les plus menacés.

Il définit cinq objectifs, 18 cibles mondiales et actions prioritaires connexes et de nombreuses autres interventions.

Ces cinq objectifs sont :

- Conservation de la biodiversité insulaire ;
- Utilisation durable de la biodiversité insulaire ;
- Réponse aux menaces pesant sur la biodiversité insulaire ;
- Accès aux ressources génétiques insulaires et partage des bénéfices ;
- Renforcement des capacités et des financements en vue de la mise en œuvre du Programme de travail sur la diversité biologique insulaire.

Cet accord est l'aboutissement de 18 mois de travail au cours desquels le Secrétariat et l'Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID) ont aidé les pays insulaires océaniques à élaborer un nouveau programme de travail sur la diversité biologique insulaire dans le cadre de la CDB. La participation des représentants insulaires océaniques a bénéficié du soutien de la Nouvelle-Zélande et de la France.

Promotion de la cause de la biodiversité

À la 8^e Conférence des Parties, le PROE a co-parrainé une manifestation de haut niveau intitulée « Leadership en matière de biodiversité marine et insulaire et de modes de subsistance : un partenariat insulaire mondial », au cours de laquelle :

- Les dirigeants de la Micronésie ont lancé le *Micronesia Challenge*, par lequel les gouvernements des Palaos, des Îles Marshall, des États fédérés de Micronésie, des Îles Mariannes du Nord et de Guam se sont engagés à protéger 30 % des ressources marines côtières et 20 % des ressources terrestres de leurs îles d'ici 2020 ;
- Kiribati a annoncé la création de la zone protégée des îles Phoenix, la plus grande du Pacifique insulaire et la troisième au monde, qui permettra de protéger plus de 182 500 kilomètres carrés d'espaces marins quasiment vierges de toute pollution ;
- Aux Caraïbes, la Grenade, inspirée par ses homologues micronésiens, s'est engagée à protéger 25 % de ses ressources côtières et terrestres d'ici 2020.

Le Partenariat insulaire mondial

Le Partenariat insulaire mondial (GLISPA) aide les îles en s'attaquant à l'un des plus grands défis du monde : protéger et gérer de manière durable les précieuses ressources naturelles essentielles aux populations, cultures et modes de subsistance insulaires.

Lancé en mars pour créer une dynamique et des partenariats contribuant activement à la mise en œuvre du nouveau Programme de travail sur la diversité biologique insulaire (CDB) et des autres politiques mondiales connexes, il permet de faire le lien entre les activités locales, nationales et internationales et tire parti des institutions, initiatives et réseaux existants pour :

- Identifier et soutenir les dirigeants insulaires promouvant la conservation et les modes de subsistance durables ;
- Utiliser les manifestations internationales pour attirer l'attention sur la dynamique insulaire ;
- Stimuler des partenariats stratégiques entre les gouvernements et la société civile pour exécuter ces initiatives et renforcer la capacité de conservation à long terme ;
- Obtenir un engagement des bailleurs en matière d'accès et affecter de nouvelles ressources financières publiques et privées à la conservation des îles ;
- Contribuer au succès des échanges éducatifs, des réseaux et du partage d'informations entre les îles pour répondre aux besoins urgents ;
- Créer un mécanisme visant une meilleure collaboration entre les nations insulaires et les nations dotées d'îles.

Une deuxième manifestation régionale appuyée par le PROE et le GLISPA a été organisée lors de la réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique en octobre. Ce dîner de haut niveau a été accueilli par MM. Joseph Urusemal (Président des États fédérés de Micronésie), Kessai H. Note (Président de la République des îles Marshall) et Tommy E. Remengesau Jr (Président de la République des Palaos).

Il entendait rassembler les dirigeants insulaires océaniques, les bailleurs de fonds et les ONG pour célébrer les grands engagements récemment pris en matière de conservation et prendre les mesures nécessaires pour garantir des modes de subsistance durables pour les populations insulaires.

Il voulait également attirer l'attention sur les avantages associés à la conservation en matière de développement national et régional, encourager d'autres pays insulaires océaniques à prendre des engagements et contribuer au soutien international à la conservation et aux modes de subsistance durables.

Cette fructueuse manifestation a attiré plus de 100 chefs de gouvernement, ministres, directeurs d'organisations régionales (dont celui du PROE qui représentait également le GLISPA), et représentants des ONG et des médias. Elle a recueilli le soutien unanime des 16 chefs de gouvernement du Forum du Pacifique, dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Manifestation parallèle sur la communauté Taba

Le PROE a organisé en collaboration avec le Groupe spécial sur la conservation insulaire et les aires protégées, de la Commission mondiale des aires protégées (UICN), et l'Initiative Équateur, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une manifestation d'une journée dans le cadre d'un espace communautaire en marge de la 8^e Conférence des Parties.

Baptisée « Dialogue sur la vie insulaire », elle a permis aux communautés insulaires de se faire entendre, et notamment d'aborder des questions importantes pour elles. La région Pacifique était bien représentée par Willy Kostka des États fédérés de Micronésie, Adalbert Eledui des Palaos, Ratu

Aisea Katonivere des Fidji et d'autres représentants océaniques soutenus par d'autres organisations, dont *Conservation International* (CI).

Cette journée entendait entre autres favoriser l'établissement de nouveaux réseaux et partenariats durables entre les îles et les communautés, de sorte que les populations insulaires puissent aborder ensemble les enjeux communs décrits dans le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire.

Les participants ont noté que le succès de ce programme passe par la recherche de partenariats concrets et la prise d'engagements explicites. Ces partenariats feront intervenir les gouvernements locaux, régionaux et nationaux, les populations autochtones et les communautés locales ainsi que les organisations concernées. Le réseau promouvra ses principes fondateurs, à savoir la communication, la confiance et le respect.

Une déclaration de la communauté Taba a été préparée et présentée à la 8^e Conférence des Parties lors de la dernière session plénière, la journée s'achevant avec une cérémonie fidjienne du kava.

Réflexions de la Table ronde sur la voie à suivre

La 10^e réunion de la Table ronde pour la conservation de la nature, tenue en octobre à Suva, s'est attachée à définir la voie à suivre sur la base d'un cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région des îles du Pacifique 2003-2007.

Elle a adopté les recommandations suivantes du consultant en surveillance et évaluation :

- La Stratégie d'action devrait essentiellement rester inchangée, tout en établissant des liens avec les Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) menés à terme, en reflétant le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire et en mentionnant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;
- La Stratégie d'action devrait conserver des objectifs liés à l'environnement, l'économie et la société ;
- Les cibles de la Stratégie d'action devraient être remplacées par des indicateurs ;
- La Stratégie d'action devrait être accompagnée d'un cadre d'application ;
- Une matrice de résultats inspirée de l'inventaire en ligne des activités de conservation de la Table ronde devrait être utilisée.

Le besoin de formaliser les procédures de la Table ronde et de revenir à son objectif original (favoriser la communication et la coordination, les partenariats, les réseaux et l'interaction) a également été abordé. La Table ronde joue un rôle de promotion, de coordination et de suivi mais n'est pas chargée de mettre en œuvre la Stratégie d'action.



Les jeunes océaniques font savoir à leurs dirigeants dans quel environnement ils aimeraient vivre, par le biais de la campagne « Cartes postales de demain ».

De gauche à droite :
Étoile de mer épineuse sur du corail en corne de cerf.
Poisson-papillon et corail champignon.
Les récifs coralliens constituent d'importantes frayères.

Une base de financement est nécessaire pour le soutien administratif de la Table ronde, les activités de vulgarisation et de communication, les analyses de suivi et les voyages des participants nationaux.

Il a été décidé que la Table ronde comprendrait deux cercles concentriques : un cercle interne composé du groupe de direction, essentiellement les présidents des groupes de travail, dûment engagés, habilités et comptables ; et un cercle externe constitué des membres des groupes de travail, des participants et des observateurs, non liés, et contribuant à leur travail dans la mesure du possible.

Table ronde et exécution des PANSB au-delà de 2007

Que pourrait faire la Table ronde pour mieux aider les pays à exécuter leurs PANSB ? La Table ronde pourrait devenir un lieu d'assistance pour les gouvernements insulaires du Pacifique exécutant des PANSB.

Par exemple : Le gouvernement A formule une proposition concernant une intervention devant contribuer à la réalisation d'un objectif spécifique de la stratégie d'action. Cette proposition est élaborée dans le format prescrit, soumise à la Table ronde et transmise au groupe de travail concerné (chargé de l'objectif visé).

Celui-ci examine la proposition, suggère des améliorations le cas échéant, puis collabore avec le gouvernement A pour identifier les parrains, le savoir-faire, etc. potentiels. Il fournit en outre une assistance complémentaire et suit l'état d'exécution à l'aide d'indicateurs.

Le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire soutiendra les efforts en cours, notamment l'exécution des Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité et l'obtention de fonds pour aborder les priorités définies et l'assistance technique et autre fournie par les autres parties à la CDB. De nouveaux partenariats se sont déjà matérialisés grâce à ce programme de travail, par exemple le GLISPA et le *Micronesian Challenge*.

Requins et autres poissons de récif dans le lagon de Marovo (Province occidentale, Îles Salomon).



Fou à pieds rouges (Sula sula) à Namenalaia (Fidji).



Forêt de nuages, Des Vœux Peak, Taveuni (Fidji).





Gestion des écosystèmes côtiers et marins

Les enseignements tirés de l'expérience océanique sur les zones marines sous gestion locale (LMMA) et les modes de subsistance durables ont été présentés au Colloque international sur la gestion des écosystèmes marins tropicaux (ITMEMS) et à l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), au Mexique en octobre.

Un thème du colloque sur les pêches côtières et l'aquaculture, organisé conjointement par le PROE et l'Université de Washington, comprenait une session sur le Pacifique insulaire avec des exposés du réseau LMMA, de l'Université du Pacifique Sud, de la Fondation internationale pour les peuples du Pacifique Sud (FSPI) et du Secrétariat.

Des responsables des ressources, dont des pêcheurs du Belize et du Mexique, ont examiné la création et la gestion de zones sous gestion locale en Mélanésie; l'évolution récente des partenariats entre les communautés et les gouvernements en vue de l'extension des zones marines gérées et de la gestion côtière intégrée aux Fidji; la culture communautaire de coraux aux Fidji; et des études récentes sur la viabilité financière du commerce des coraux aux Fidji et aux Îles Salomon. Des sessions sur la gouvernance des pêches et des océans, la gestion des ressources marines et des pêches axées sur les écosystèmes, le contrôle et la surveillance sont venues compléter l'approche communautaire de la région Pacifique.

Les recommandations de l'atelier, reprises dans la déclaration du Colloque avalisée par l'ICRI, comprenaient: l'amélioration de la gouvernance des côtes et des pêches et la participation des pêcheurs; le soutien aux démarches axées sur les droits et les zones marines pour fermer les régimes marins libres d'accès; et la promotion de compétences diversifiées pour des activités communautaires rémunératrices fournissant des solutions de rechange et complétant la gestion de la pêche de capture durable.

Les participants ont par ailleurs préparé une déclaration du Pacifique insulaire, appuyée par l'ICRI, qui a suscité la recommandation d'organiser un colloque régional sur la gestion des écosystèmes marins.

L'Année des coraux (2008) a été confirmée par les membres de l'ICRI: la campagne du PROE (1997) servira de modèle et une campagne régionale océanique est en cours de préparation.

Partenariats avec la NOAA

Suite à une demande de fonds soumise avec succès aux organismes des États-Unis, l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (NOAA) et le PROE ont organisé une réunion du Comité spécial océanique de suivi socioéconomique. Composé du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), de l'USP, du réseau LMMA, de l'Agence française de développement (AFD), de la NOAA et du *World Fish Centre*, ce Comité a pour objectif d'élaborer et d'exécuter des directives de suivi socioéconomique communautaire dans la région Pacifique. Ces directives reposent sur l'expérience du programme SocMon de la NOAA, du réseau LMMA et du programme ProcFish de la CPS. Elles seront arrêtées et opérationnelles en 2007.

État d'avancement du CRISP

La Convention entre l'AFD et la Fondation pour les Nations Unies, signée en juillet, a donné le feu vert au PROE pour entamer le volet 3A de l'Initiative pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens dans le Pacifique Sud (CRISP), axée sur :

- L'amélioration de la capacité institutionnelle en vue d'une gouvernance intégrée des ressources marines et côtières ;
- La promotion du soutien par les politiques en utilisant, entre autres, des techniques d'évaluation économique ;
- La dissémination et la facilitation de l'adoption des résultats du CRISP et d'autres programmes régionaux par les politiques et gestionnaires côtiers ;
- L'amélioration de la capacité des gestionnaires côtiers à accéder aux informations, méthodologies et technologies pertinentes en vue de l'utilisation durable des ressources marines et côtières.

Un spécialiste de la gestion des récifs coralliens a été recruté et devrait entrer en fonctions au Secrétariat en janvier 2007. Sa première tâche sera d'appuyer le volet du CRISP relevant du PROE.

Cadre régional océanien sur les zones marines gérées et protégées

La 17^e Conférence du PROE et le Forum ministériel de Nouméa ont demandé au Secrétariat d'élaborer un cadre régional concernant la création et l'administration de zones marines gérées et protégées, en collaboration avec la CPS et l'Agence des pêches du Forum (FFA), pour renforcer la conservation de la diversité biologique côtière et océanique de la région. Un projet de proposition conceptuelle a été élaboré.

Soutien régional à la Convention de Ramsar

Le Secrétariat continue de soutenir les parties contractantes insulaires océaniques à la Convention de Ramsar sur les zones humides et d'assister les pays et territoires insulaires océaniques en matière de conservation et d'utilisation rationnelle de leurs écosystèmes des zones humides. Les zones humides au sens de la Convention de Ramsar couvrent aussi bien les lacs d'eau douce que les mangroves, les herbiers et les récifs coralliens.

L'Océanie compte actuellement cinq parties à la Convention et six zones humides d'importance internationale (désignées « sites Ramsar »). Les Fidji sont devenues la 152^e partie en août. Le PROE a également assisté les autres pays insulaires océaniques qui ont manifesté le désir d'adhérer à la Convention en les aidant dans leurs démarches.

Bord d'une zone de conservation des mangroves à Moata'a (Samoa).



Racines à contreforts dans le marais d'Incarpus, à Taveuni (Fidji).



Les principales activités menées au titre de la Ramsar comprennent :

- La signature d'un nouveau mémorandum de coopération pour 2006-2008 entre le PROE et le Secrétariat de la Convention de Ramsar. Ce nouvel accord illustre l'engagement des deux parties concernant les conditions et le soutien nécessaires pour maintenir la dynamique de la conservation des zones humides dans la région.
- La coordination et le soutien aux manifestations régionales organisées dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides en 2006.
- La collaboration avec la FSPI concernant les priorités et besoins de renforcement de la gestion communautaire des ressources côtières dans la région au cours des cinq prochaines années. Ce travail s'est soldé par un partenariat entre le Secrétariat et la FSPI, qui prévoit une série de détachements/visites de spécialistes océaniques des zones humides côtières visant la mise en commun de leurs expériences, la première ayant eu lieu entre Tuvalu et Kiribati.
- La collaboration avec le Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental (WPRFMC), le Programme pour les mers régionales du PNUE et l'Université de Tasmanie. L'objectif est de publier les résultats d'une évaluation de la capacité technique des pays insulaires océaniques à analyser et gérer les réponses des mangroves aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer. Le rapport de cette évaluation a été lancé en juillet par le Programme du PNUE pour les mers régionales.

Intitulé *Pacific Island Mangroves in a Changing Climate and Rising Seas*, il est disponible en ligne à <http://www.unep.org> et <http://www.wpcouncil.org>. Un colloque sur les réponses des mangroves à l'élévation du niveau de la mer et autres effets des changements climatiques a été organisé dans le cadre de la réunion annuelle de la *Society of Wetland Scientists* (SWS) qui s'est tenue en juillet. Le Secrétariat a présenté un document sur les possibilités d'augmentation de la résilience des mangroves aux changements climatiques dans les îles océaniques. Les actes du colloque sont disponibles en ligne à <http://www.geol.utas.edu.au/geography/documents/promanch.pdf>;

- La collaboration avec la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC), l'USP et le *Moss Landing Marine Laboratories* (Université de Californie) pour planifier les besoins de cartographie des habitats marins et côtiers dans la région ainsi que la conférence sur la cartographie géologique et biologique des habitats marins (GeoHab) en mai 2007.

Le PILN passe aux actes

Le Réseau pédagogique océanique sur les espèces envahissantes (PILN) est une initiative inédite dans la région Pacifique. Il a été créé en 2005 par *The Nature Conservancy*, le PROE, l'Initiative de coopération insulaire pour la lutte contre les espèces envahissantes, le Groupe d'experts de l'UICN sur les espèces envahissantes, les parcs nationaux des Samoa américaines, *Conservation International*, le Bureau d'intervention et de coordination environnementale des Palaos, l'USP, le Service des forêts du Département de l'Agriculture des États-Unis et la CPS. Doté d'un coordinateur à plein temps, le réseau a été officiellement lancé en mai 2006 par le vice-président de la République des Palaos, Elias Camsek Chin, qui dans son allocution de clôture a formulé son slogan officiel : « L'échec est exclu ».



Le PILN est un réseau d'équipes nationales pluriinstitutionnelles et plurisectorielles désireuses de partager leurs connaissances et compétences en gestion des espèces envahissantes, lesquelles constituent l'une des plus grandes menaces pesant sur le développement durable et la diversité biologique de la région. Les six équipes fondatrices sont : Guam, Nioué, les Palaos, Pohnpei, le Samoa et les Samoa américaines. Les membres des équipes œuvrent de longue date en faveur de la conservation, ont une bonne connaissance des aspects culturels et peuvent servir de précurseurs pour améliorer la lutte contre les espèces envahissantes dans leurs pays. Les équipes définissent les questions spécifiques qu'elles désirent aborder dans le cadre du réseau : les activités et le programme du PILN sont fonction des besoins individuels et communs des participants.

Une question soulevée lors du lancement est celle du « passage à l'acte », à savoir matérialiser sur le terrain les décisions prises en réunion. Ce souci reconnaît que les plans d'action ne sont pas suffisamment exécutés et que les divers plans stratégiques nationaux ont tendance à évoluer sans « feuille de route » pour guider des organismes surchargés et manquant de ressources pour atteindre leurs objectifs. Les besoins spécifiques recensés comprennent le renforcement des capacités en marketing social et connaissances techniques, la production de plans d'action simples et réalistes pour les espèces prioritaires et les possibilités de mettre en commun des compétences pratiques. Le PILN, qui offre un moyen de répondre à ces besoins, est monté en puissance depuis son lancement. Les avancées techniques et activités de planification sont partagées entre les équipes, suscitent l'intérêt et produisent des idées.

Exemples de projets exécutés par les équipes PILN :

- Planification des actions stratégiques (Pohnpei, Palaos);
- Lutte régionale contre la pourriture du cœur des noix d'arec (Guam);
- Éradication des plantes adventices ou lutte contre ces plantes (Samoa américaines, Palaos, Pohnpei, Nioué);
- Éradication des rongeurs (Guam, Pohnpei, Samoa);
- Éradication de Tilapia (Palaos, Pohnpei);
- Éradication des oiseaux redevenus sauvages (Samoa américaines, Pohnpei Samoa);
- Élaboration d'un système de définition de priorités pour la prise de décision (Samoa).

Les activités et réalisations du réseau suscitent beaucoup d'intérêt dans d'autres pays et territoires membres et il sera élargi en 2007 pour intégrer les équipes suivantes : Fidji, Hawaï, Îles Marshall, Kiribati, Kosrae, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Yap. En l'espace de sept mois seulement, le PILN s'est avéré efficace pour renforcer les capacités et aider les spécialistes des espèces envahissantes à passer à l'acte.

Favoriser l'apprentissage entre les Membres

*Si tu me dis quelque chose, j'écouterai.
Si tu me montres quelque chose, je verrai.
Si tu me laisses expérimenter,
j'apprendrai.* Lao-Tseu, 5^e siècle av. J.-C.

Les stages en détachement se sont avérés très efficaces pour renforcer les capacités individuelles et institutionnelles. Le Secrétariat reconnaît que les Membres peuvent également apprendre beaucoup les uns des autres et a continué de mobiliser des ressources pour financer ce type de formation : 140 000 dollars É.-U. en 2006. Douze pays et 18 personnes ont bénéficié de ces activités, qui ont couvert un large éventail de domaines : technologies de l'information, lutte contre les espèces envahissantes, gestion des espèces menacées d'extinction, conservation communautaire et évaluations de l'impact sur l'environnement.

Les détachements ont été bénéfiques pour les personnes et les institutions qui y ont participé et ont contribué au renforcement de la collaboration et de la coopération régionales. Ils ont été possibles grâce à la généreuse assistance du gouvernement japonais par le biais du Secrétariat du Forum et des gouvernements australien et néo-zélandais dans le cadre du financement des programmes du Secrétariat.



Un sous-groupe du PILN se penche sur les questions de sensibilisation du public lors de la réunion des Palaos.



M. Peter Hunnam, directeur du Programme mondial de soutien sur les ANCR (PNUD-FEM, New York), anime l'atelier sur les ANCR.

Amélioration des autoévaluations nationales des capacités à renforcer

Le Secrétariat a redoublé ses efforts pour soutenir les Membres parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), à la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) et à la Convention sur la lutte contre la désertification (CLD) pour effectuer les autoévaluations nationales des capacités à renforcer (ANCR) dans le cadre du projet du FEM.

Un atelier de formation organisé avec le concours de l'unité de soutien de ce projet a permis de coordonner des initiatives visant à établir un lien entre les questions nationales et les objectifs environnementaux multilatéraux et de recenser les capacités nécessaires pour aborder ces questions et satisfaire les obligations découlant des AME. Vingt agents issus de 12 pays ont suivi cet atelier. Quatre Membres ont reçu une assistance dans leur pays pour le lancement des ANCR et l'organisation d'ateliers d'évaluation thématique.

Les conseils fournis par le Secrétariat ont aidé les administrations nationales et renforcé la collaboration et la coordination entre ces organes. Le Secrétariat a également sensibilisé les fonctionnaires et le public aux conventions et aux enjeux écologiques qu'elles visent. À la fin de l'année, trois pays avaient entamé les phases finales des évaluations intersectorielles et de l'élaboration de plans d'action tandis que cinq autres effectuaient leurs évaluations de la situation et évaluations thématiques. Ces autoévaluations seront essentielles pour hiérarchiser les programmes et initiatives à venir de renforcement des capacités.

Formation en communication sur l'environnement

Le Secrétariat continue de développer son programme de formation en communication pour aider les Membres à utiliser ces techniques pour promouvoir le développement durable. Ce programme a permis au cours de l'année écoulée d'augmenter la capacité d'une centaine de personnes (journalistes, fonctionnaires, représentants d'ONG) issus des pays et territoires suivants : Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Marshall, Kiribati, Nioué, Palaos, Samoa, Samoa américaines, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Les ateliers ont attiré l'attention sur le rôle décisif de la communication dans la promotion des questions environnementales, en mettant en exergue les succès et enseignements des initiatives communautaires du Projet des eaux internationales.

Appliquant les théories de la communication et du changement social, les ateliers ont suscité une compréhension, une perception et une appréciation accrues du rôle de la communication dans la promotion du développement durable dans le Pacifique. Les participants ont acquis les connaissances de base nécessaires pour élaborer et appliquer une stratégie de communication et une campagne communautaire.

Le Secrétariat continue dans le cadre de cette initiative de promouvoir le concept de l'Éducation en vue du développement durable (EDD) qui entend donner aux populations les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions positives à long terme.

Toujours dans le cadre de ces ateliers, les participants ont préparé une campagne de marketing social visant une question particulière importante pour leur communauté. Les différentes activités menées dans ce cadre ont culminé avec la présentation de chaque campagne.

Au Samoa, le PROE a travaillé avec le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement pour coordonner l'atelier de communication sur les changements climatiques auquel ont participé des représentants des ministères de la santé et de l'éducation et du secteur énergétique. Cet atelier fut l'un des tout premiers de la région à souligner le rôle de la communication pour promouvoir une démarche concertée en matière de sensibilisation aux changements climatiques.

Effort régional de mobilisation du secteur privé



L'une des grandes priorités de l'Année de la tortue de mer a été de réduire les menaces pesant sur ces fascinants animaux. On estime que 100 000 tortues de mer meurent chaque année après avoir ingéré des sacs plastique ou d'autres débris ou s'être empêtrées dans ces déchets. Les tortues confondent les sacs plastique avec les méduses, dont elles se nourrissent.

Le Secrétariat et la banque ANZ du Samoa se sont associés dans le cadre d'un partenariat inédit pour réduire la pollution marine et promouvoir des comportements constructifs grâce à la campagne *Turtle Bag*.

Les *Turtle Bags* sont des sacs à provisions réutilisables mis en vente dans les supermarchés pour encourager les consommateurs à « dire non aux sacs plastique ». Inspirés des sacs verts disponibles dans les supermarchés australiens, ils offrent une solution économique, attrayante et durable de remplacement des sacs plastique.

Cette campagne a par ailleurs appuyé la loi, promulguée par le gouvernement le 1^{er} juin, interdisant l'importation de sacs plastique non biodégradables. La fourniture d'autres solutions dans les points de vente (supermarchés) décourage l'utilisation de sacs plastique au profit de sacs réutilisables promouvant la protection des tortues de mer.

La campagne *Turtle Bag* a été appuyée par la création du fonds ANZ de soutien aux activités communautaires de conservation des tortues, la banque faisant don d'un Tala pour chaque sac vendu.

Mobilisation des jeunes

Le PROE et le PNUE ont poursuivi leur action conjointe pour encourager les jeunes à prendre davantage part à la gestion de l'environnement. Celle-ci s'est notamment soldée par la création du Forum des responsables environnementaux pour l'avenir, un programme d'encadrement et de développement des compétences prévu pour début 2007.

Présent au Festival de la jeunesse océanienne en juillet 2006, le PROE en a profité pour renforcer

ses relations avec les principales organisations telles que la CPS pour promouvoir le rôle des jeunes dans la gestion de l'environnement régional. Toujours dans le cadre du regain d'intérêt pour les futurs leaders de la région, le Secrétariat a participé à l'initiative « Cartes postales de demain » qui encourageait les jeunes à écrire au dos de cartes postales les aspects de l'environnement océanien qu'ils chérissaient le plus. Ces cartes postales ont été empaquetées puis distribuées lors de manifestations importantes tout au long de l'année.

Le PROE continuera de promouvoir le rôle de la jeunesse pour favoriser le développement durable.



Dernière année du Projet des eaux internationales

Après sept années d'activités dans les nations insulaires participantes, le Projet des eaux internationales a pris fin en décembre 2006. Avec l'accord du PNUD, l'agence d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Projet sera officiellement clos en février 2007 (son extension a permis aux coordinateurs nationaux de terminer les travaux entamés en 2006 et de dépenser les fonds fournis pour le dernier trimestre 2006). Ce Projet, officiellement désigné « Programme d'action stratégique pour les eaux internationales des petits États insulaires du Pacifique en développement », a représenté un énorme effort de coopération.

Financé par le FEM et le PNUD à hauteur de 12 millions de dollars É.-U. sur sept ans, il a enregistré de nombreux succès tant au niveau national que local. Bon nombre des projets de démonstration réalisés dans divers pays océaniques peuvent servir de catalyseurs pour d'autres initiatives et de nombreux enseignements du projet pourront être appliqués à l'avenir. Le succès des projets pilotes les plus concluants a été étroitement lié à leur prise en charge par les communautés, qui en étaient les principaux instigateurs. Les projets pilotes bénéficiant d'une forte participation des communautés ont remporté un vif succès mais ont également servi de modèle en vue de leur reproduction. Ce fut notamment le cas aux Fidji, à Kiribati et à Vanuatu et, dans une moindre mesure, aux Tonga et dans les États fédérés de Micronésie.

Le rapport d'évaluation finale du Projet a notamment conclu :

« Le Projet aura des retombées durables sur la région grâce à une meilleure compréhension des questions environnementales. Il aura surtout donné aux populations les moyens de participer directement aux efforts de protection de l'environnement. Le Projet a instauré et développé l'utilisation des outils de diagnostic social et économique, en permettant aux pays de mieux comprendre les causes de la dégradation du milieu et leurs conséquences sociales et économiques. »

Il va de soi qu'une initiative de cette ampleur, couvrant 14 pays et une grande partie du Pacifique, a offert de nombreuses leçons aux niveaux local, national et régional quant à la manière d'améliorer l'efficacité de tels projets. Le Secrétariat les a consignés et les utilisera à l'avenir. Le PROE tient à remercier tous les participants et partenaires du Projet au cours des sept dernières années pour leurs engagements, contributions et assistance, notamment les organes et coordinateurs nationaux, ainsi que le bureau du PNUD au Samoa pour leur soutien continu.

Les matériels d'information du Projet, notamment la série de rapports techniques, restent disponibles sur le site web du PROE (<http://www.sprep.org/iwp>).

Avenirs océaniques



Description du programme

Le programme Avenirs océaniques est consacré à l'avenir à long terme de l'environnement et des populations de la région. Il est essentiellement axé autour de deux grands domaines que les pays insulaires océaniques ont inscrits dans leur Plan d'action régional pour la gestion de l'environnement : les changements climatiques et la prévention de la pollution.

Cette année a été marquée par une importante accélération de la prise de conscience des questions liées aux changements climatiques, et en particulier des effets négatifs potentiels et des coûts économiques de ces changements. Le Secrétariat a immédiatement réagi à cette évolution, en lançant d'importantes initiatives en matière d'adaptation aux changements climatiques et de soutien aux techniques d'utilisation des énergies renouvelables.

Dans le domaine de la prévention de la pollution, le travail s'est poursuivi sur la question essentielle de la gestion des déchets, au moyen d'un large éventail d'activités traitant de chaque maillon de la longue chaîne des déchets, depuis leur minimisation jusqu'à leur élimination. Une vigoureuse action a également été lancée pour améliorer la gestion des déchets dangereux et de la pollution marine.

Les travaux du Secrétariat sont de plus en plus orientés sur la base des documents de stratégie régionale élaborés en collaboration avec les pays insulaires océaniques membres de notre Organisation. Ces documents nous fournissent un cadre stratégique et une base d'évaluation des progrès accomplis.

Le programme Avenirs océaniques joue un rôle de chef de file dans la participation régionale aux accords multilatéraux sur l'environnement. Ces accords internationaux (tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) continuent de définir les priorités et objectifs, au niveau mondial, dans de nombreux domaines de l'environnement.

Notre rôle est d'aider les représentants des îles océaniques à participer activement à ces activités internationales et à s'assurer que les intérêts et la situation spécifiques du Pacifique sont reconnus au niveau international.

Les travaux du PROE s'inscrivent dans le contexte du développement durable, puisqu'ils visent à promouvoir les questions d'environnement et à contribuer à la réalisation des objectifs sociaux et économiques de la région.

Il existe de nombreux liens transversaux entre les différentes questions d'environnement, mais aussi des liens plus larges avec les intérêts sociaux et économiques (par exemple entre les changements climatiques et la biodiversité, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés). Nous reconnaissons également la nécessité de travailler en partenariat avec les gouvernements et les communautés des îles océaniques, ainsi qu'avec les autres institutions qui œuvrent pour la région.



Les changements climatiques

Les changements climatiques ont figuré en bonne place dans l'actualité mondiale cette année, grâce notamment à l'impulsion donnée par le film de l'ancien vice-président des États-Unis Al Gore, « Une vérité qui dérange », et par la publication au Royaume-Uni d'un important rapport sur les coûts économiques des changements climatiques. Ce document, le « Rapport Stern », a mis l'accent sur les effets potentiels des changements climatiques en termes de disparition des espèces, de déplacements de populations dus à l'élévation du niveau de la mer, d'effets sur la production alimentaire et de phénomènes climatiques extrêmes. Le Rapport Stern estime que le coût des changements climatiques pourrait atteindre sept milliards de dollars É.-U. à l'échelle planétaire si l'on ne prend pas des mesures d'urgence.

Cette publicité mondiale a également stimulé les activités sur les changements climatiques dans la région Pacifique, où la vulnérabilité des communautés à ces changements et à l'élévation du niveau de la mer est largement reconnue. Les pays insulaires océaniques ont défini leurs priorités stratégiques dans le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques (PIFACC), élaboré par l'intermédiaire du Secrétariat et approuvé par les dirigeants de la région Pacifique en 2005.

Le Secrétariat joue un rôle moteur dans sa mise en œuvre et prépare à cet effet un plan d'action à vocation concrète. Un système de tables rondes est également proposé afin de permettre aux parties prenantes de participer aux activités de surveillance et de coordination des travaux sur les changements climatiques dans toute la région. Ce système devrait être opérationnel dès 2007.

Nous avons continué à lancer des initiatives basées sur le Cadre d'intervention, dans les domaines des changements climatiques, des énergies renouvelables et de l'appauvrissement de la couche d'ozone; nous avons également apporté un appui à nos pays membres dans les négociations internationales sur les changements climatiques.

Appui à la 12^e Conférence des Parties à la CCNUCC

Le Secrétariat a fourni un appui aux délégations des îles océaniques à la 12^e Conférence des Parties à la CCNUCC, en novembre, à Nairobi. L'un des principaux résultats de cette Conférence a été l'adoption d'un programme de travail quinquennal sur l'adaptation, désigné « Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation ».

Un autre résultat important de la Conférence a été l'accord sur la gestion du Fonds d'adaptation prévu par le Protocole de Kyoto. Cette gestion repose sur les financements prévus dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP) et a pour but de contribuer à soutenir les activités d'adaptation pratique dans les pays en développement.

Le MDP permet aux pays industrialisés de relever leurs propres objectifs d'émissions tels que fixés dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les pays industrialisés investissent dans des projets de développement durable dans les pays en développement, qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui génère pour eux des crédits d'émission échangeables. Notant que très peu de pays africains ou de petits États insulaires en développement accueillent des projets du MDP, la Conférence a également adopté le « Cadre de Nairobi », annoncé par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan; ce cadre permettra d'apporter un soutien supplémentaire aux pays en développement afin qu'ils réussissent à mettre en œuvre les projets du MDP.

L'on a également avancé dans les préparatifs des réunions d'experts des PEID sur l'adaptation, dont les travaux comprendraient aussi l'examen de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre.

Adaptation aux changements climatiques

Le renforcement de la résilience, grâce à l'adaptation aux changements climatiques, à la variabilité du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes, est l'une des premières priorités des pays et territoires insulaires océaniques. Le Secrétariat a poursuivi ses activités de sensibilisation sur la vulnérabilité du Pacifique et sur la nécessité d'adopter des mesures d'adaptation.



Le nouveau Projet PACC

Le Secrétariat a continué de tirer parti des travaux effectués dans le cadre du Projet de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique (CBDAMPIC), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Durant l'année considérée, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé la phase de développement (PDF-B) pour un nouveau projet régional axé sur l'adaptation : le Projet océanique d'adaptation aux changements climatiques (PACC). Le PACC vise à cibler les ressources générées par un fonds spécial sur l'adaptation récemment créé par le FEM, nommé Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC).

À plein régime, le système créé par le PACC, lorsqu'il aura été approuvé par le FEM, injectera dans la région, à des fins d'adaptation, 11,25 millions de dollars É.-U. issus des ressources du FEM. Le PACC est un projet conjoint du PROE et du PNUD, mis sur pied pour répondre à l'appel lancé par les pays insulaires océaniques dans le cadre de forums régionaux tels que les réunions annuelles du PROE.

Le PACC va consister à appliquer des mesures d'adaptation à long terme afin d'accroître la résilience des principaux secteurs de développement des îles océaniques aux impacts des changements climatiques. Cet objectif sera atteint en se concentrant sur des stratégies, politiques et mesures d'application pour une adaptation planifiée à long terme.

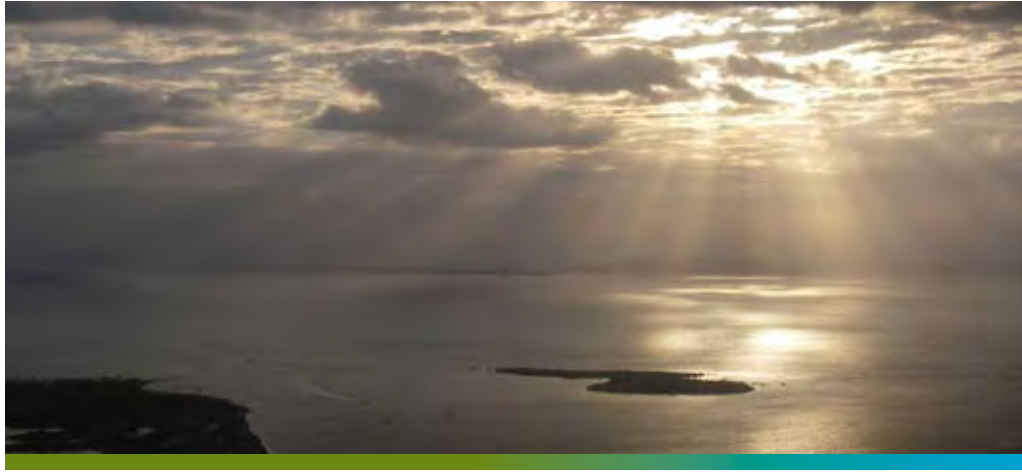
Le projet sera axé sur les principaux secteurs de développement suivants : la gestion des ressources en eau ; la production et la sécurité alimentaires ; les zones côtières et les infrastructures associées (routes et brise-lames). Ces secteurs ont été recensés par les pays concernés dans leur première communication nationale et dans d'autres documents récents tels que le Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques pour les pays les moins avancés (PMA).

Onze pays insulaires océaniques (États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) participent au PACC.

La proposition de projet complète devait être soumise au FEM début 2007 et une décision sur son approbation prise au milieu de 2007.



Consultation du PACC avec des fonctionnaires du Ministère de l'environnement aux Îles Salomon.



« Many Strong Voices » : les changements climatiques dans l'Arctique et les PEID

Ce programme collectif entend assurer le bien-être, la sécurité et la pérennité des communautés côtières dans la région arctique et les petits États insulaires en développement face aux changements climatiques. Bien que les environnements naturels et humains de ces deux régions diffèrent considérablement, leur vulnérabilité aux impacts des changements climatiques est à bien des égards semblable et elles sont aujourd'hui considérées comme les plus sensibles à cet égard.

« Many Strong Voices » regroupe l'Arctique et les PEID en vue d'actions stratégiques conjointes sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. Y participent : le PROE et d'autres organisations internationales, des administrations nationales, des organisations non gouvernementales, des organisations de populations autochtones, des instituts de recherche, des communautés et des particuliers.

Cette collaboration vise :

- l'acquisition de capacités qui permettront de renforcer le rôle de ces régions vulnérables dans les négociations sur la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques ;
- la sensibilisation aux effets des changements climatiques sur les régions vulnérables ;
- une meilleure compréhension des besoins et des solutions proposées ;
- la prise de mesures en matière d'adaptation.

« Many Strong Voices » comble un déficit de communication en facilitant les échanges de connaissances et d'experts sur les changements climatiques entre les deux régions, et en aidant les populations de l'Arctique et des PEID à faire entendre leur voix aux niveaux local, régional et international. Voir <http://www.manystrongvoices.org>.

Énergie et changements climatiques : du PIREP au PIGGAREP

Les pays et territoires insulaires océaniques ont reconnu qu'ils devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C'est la raison pour laquelle a été mis sur pied en 2006 le Programme océanique sur l'énergie renouvelable (PIREP), financé par le FEM, et approuvé une nouvelle initiative, le Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP), lui aussi financé par le FEM.

Achèvement du PIREP

L'exécution du PIREP, géré par le PROE, a commencé en 2003 et s'est achevée en 2006. Le principal objectif de ce programme était d'établir un cadre pour un projet sur les énergies renouvelables, au niveau de la région. Le projet qui lui a succédé, le PIGGAREP, a obtenu un financement du FEM, des pays participants et d'autres bailleurs. Outre les onze pays participant au projet (voir ci-dessous), les Îles Marshall et les Palaos sont en train de mettre au point leurs propres propositions PNUD/FEM de projet de taille moyenne (respectivement dénommées ADMIRE : *Action for the Development of Marshall Islands Renewable Energies*, et SEDREA : *Sustainable Energy Development through Renewable Energy Applications*), et ce grâce aux activités préparatoires du PIREP.

Le PIREP a produit en 2005 une série de rapports qui donnent un excellent aperçu de la situation de départ dans les pays insulaires océaniques et qui sont aujourd'hui largement utilisés dans ces pays. La série complète des rapports du PIREP (dont la liste figure dans le rapport annuel 2005 du PROE) et une base de données sur l'énergie sont disponibles sur le site Web du PROE.

L'évaluation finale du PIREP s'est achevée en cours d'année. L'examineur a dressé une liste de problèmes que devra résoudre le PIGGAREP et a félicité le personnel chargé du projet et le Secrétariat en déclarant que « la gestion d'un projet régional ne réunissant pas moins de 15 pays et l'obtention de leur accord ainsi que celui du FEM en vue du lancement du PIGGAREP sont loin d'être une tâche simple, mais tout cela a été accompli dans un délai raisonnable. »

L'élimination des obstacles aux énergies renouvelables

Le PIGGAREP a obtenu le feu vert final du FEM cette année. Le Conseil du FEM avait donné son approbation en 2005, sous réserve d'ajustements de détail de la conception du projet. Le PIGGAREP est à présent prêt pour une mise en œuvre dès 2007.

Le PIGGAREP est un projet quinquennal de promotion de l'utilisation productive des énergies renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il entend pour cela éliminer les principaux obstacles à une utilisation généralisée et rentable des techniques commercialement viables d'exploitation des énergies renouvelables, de sorte qu'elles :

- soient utilisées dans les domaines de l'éducation, du tourisme et des services de santé ;
- permettent le lancement d'activités génératrices de revenus pour les jeunes qui travaillent à domicile, notamment dans l'artisanat ;
- contribuent à l'amélioration de l'accès local au financement des projets pour l'énergie renouvelable.

Ce projet comprend six grands volets, dont chacun est consacré à un type particulier d'obstacle. Les sous-objectifs liés aux types d'obstacles à éliminer sont les suivants :

- **Objectif technique** : accroître le nombre d'applications commercialement rentables des énergies renouvelables, à des fins de production et aussi pour générer des revenus ;
- **Objectif de marché** : expansion du marché pour les applications des techniques d'exploitation des énergies renouvelables, à la fois pour des utilisations énergétiques et non énergétiques ;
- **Objectif institutionnel** : renforcement de la capacité institutionnelle, mais aussi systémique et individuelle, à concevoir et appliquer des techniques d'exploitation des énergies renouvelables ;
- **Objectif financier** : obtenir des fonds suffisants pour financer les projets existants et les projets futurs dans le domaine des énergies renouvelables ;
- **Objectif politique et de réglementation** : renforcement des structures juridiques et de réglementation dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement ;
- **Objectif d'information et de sensibilisation** : amélioration de la prise de conscience et des connaissances des principales parties prenantes.

Onze pays (Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) participent au PIGGAREP.



Le fracas des vagues illustre la redoutable force de la nature.



Des agents du service météorologique de Tuvalu installent et programment un pluviomètre du SMOC-IP à Funafuti.

Le SMOC-IP, un lien entre le climat et les changements climatiques

Le Secrétariat a continué d'apporter son appui au volet océanien du Système mondial d'observation du climat (SMOC-IP) en partenariat avec le gouvernement des États-Unis. Ce programme offre un cadre d'activités contribuant à la coordination de l'observation du climat dans la région et à une utilisation plus efficace des données climatiques.

Une nouvelle initiative visant à récupérer des données historiques et à gérer une base de données a été lancée dans six pays insulaires océaniques et mise en œuvre par le Bureau de météorologie australien. Entre-temps, de nouveaux systèmes d'information sur le climat, tels que le système d'information sur le climat dans le Pacifique mis au point par le Centre de données intégrées et d'applications environnementales (IDEA) de l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (NOAA), ont été créés pour venir s'intégrer aux futures activités sur la formation dans le domaine du climat et sur les services d'information pour les utilisateurs finals dans les pays insulaires océaniques.

Trois autres pays insulaires océaniques se sont joints au projet d'instrumentation du SMOC-IP. Ce partenariat avec l'Université de l'Oklahoma permet d'aider des services météorologiques nationaux à recouvrer des données en installant des pluviomètres de grande qualité. Ces instruments à haute résolution sont placés stratégiquement par les services météorologiques dans des zones où l'on a besoin de données de meilleure qualité dans des secteurs tels que l'agriculture, les ressources hydrauliques et l'évaluation du potentiel de génération d'énergie hydroélectrique.

La NOAA et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont continué d'accorder des bourses en Océanie, pour la formation opérationnelle dans le domaine des prévisions climatiques tropicales. Quatre prévisionnistes (venus respectivement des Îles Salomon, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Vanuatu et des Tonga) ayant suivi cette formation ont ensuite pu appliquer les connaissances acquises dans les services de prévision de leurs bureaux respectifs.

Le SMOC-IP a organisé la 11^e Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux, accueillie par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et par Météo France. Cette conférence a fait ressortir les défis permanents auxquels sont confrontés les services météorologiques dans la région. Le compte rendu (disponible sur le site web du PROE) prend acte de l'accord concernant l'élargissement du champ de leurs préoccupations pour répondre aux nouveaux besoins en matière de systèmes d'alerte précoce en cas de tsunami, de crues soudaines et d'autres phénomènes et changements climatiques extrêmes.

Le SMOC-IP travaille activement avec d'autres entités régionales telles que le Système mondial d'observation des océans, le Système d'observation des cycles hydrologiques et le Projet de surveillance de l'élévation du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique. L'objectif recherché est la coordination des données et des informations sur l'océan et le climat, afin de satisfaire les besoins futurs des pays insulaires océaniques en matière de planification des changements climatiques.

Actualités sur la couche d'ozone

Le PROE joue un rôle essentiel dans l'élimination à l'échelon régional des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. La stratégie régionale d'application du protocole de Montréal repose sur un partenariat entre le PROE, le PNUE et le gouvernement australien. Elle entend aider les pays insulaires océaniques à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de ce protocole et, en particulier, à éliminer les chlorofluorocarbones (CFC), utilisés essentiellement dans les équipements de réfrigération et de climatisation.

Le Secrétariat a organisé en janvier la dernière des trois réunions régionales thématiques prévues dans le cadre de la Stratégie et a publié son compte rendu. Il est apparu à cette occasion que plusieurs pays de la région n'appliquent toujours pas les contrôles requis sur les CFC et risquent ainsi de se trouver en situation de non-respect vis-à-vis du protocole et de ses amendements.

Cette situation a été soulignée à la 17^e Conférence du PROE. Le Secrétariat a donc concentré son action sur l'appui législatif et l'élaboration de réglementations sur l'ozone. Il a travaillé avec le PNUE et le gouvernement australien, à la recherche d'un soutien supplémentaire sous la forme d'une assistance permanente du PROE aux pays insulaires océaniques. Le Fonds multilatéral du PNUE a approuvé l'allocation de ressources pour la poursuite des activités jusqu'à fin 2007. Celles-ci viseront essentiellement à aider les pays insulaires océaniques à s'acquitter pleinement des obligations découlant du protocole de Montréal, en particulier par l'adoption d'une législation interdisant l'importation de CFC, la mise en place de systèmes d'autorisation pour les importations, et la tenue de séminaires de formation sur la réfrigération et la législation douanière dans tous les pays participants qui n'en ont pas encore organisés.

Une assistance continue et ciblée a été apportée à trois nouveaux pays (les Îles Cook, Nauru et Nioué se sont joints au projet en 2005) pour l'application de la Stratégie, par un transfert de fonds permettant d'organiser la formation sur la réfrigération et l'élaboration de réglementations. Fin 2006, ces trois pays avaient arrêté leur projet de réglementation et l'avaient soumis à l'approbation de leur conseil des ministres.



La pollution et les déchets

La prévention de la pollution et la gestion des déchets restent des enjeux considérables pour les pays et territoires insulaires océaniques. La question des déchets solides est loin d'être résolue, de même que restent très problématiques ses effets sur l'environnement et la santé des populations, ainsi que ses coûts économiques. Les déchets dangereux, en particulier, peuvent polluer les sols, portant ainsi atteinte à l'agriculture, à la production alimentaire, aux cours d'eau, aux zones côtières, aux poissons et aux barrières de corail.

Tous à l'œuvre : des étudiants ramassent des sacs plastique et des bouteilles après un défilé.



Les projets scolaires sensibilisent ; le message est ensuite transmis dans les foyers et les collectivités.



Une grande partie des activités régionales a consisté à se débarrasser des polluants et à améliorer les méthodes d'élimination. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et nous évaluons l'ampleur du problème des déchets et leur volume ainsi que des risques qu'ils posent.

Dans le même temps, le PROE a œuvré pour une meilleure gestion des produits, matériaux et emballages afin de réduire la source du problème. La prévention, la gestion, l'élimination et la création de sources appropriées de revenus permanents pour payer ces opérations ont occupé une place importante dans les activités du Secrétariat.

Le PROE continue de privilégier les déchets solides dans sa lutte contre la pollution en raison de leur forte visibilité et de l'intérêt qu'ils suscitent auprès du public. Il s'agit d'un domaine clé en matière de risque écologique et les activités menées montrent qu'une approche systématique et coordonnée peut contribuer à l'amélioration de l'environnement, manifeste aux yeux de la communauté.

Les déchets dangereux

Le Secrétariat continue d'aider les Membres à élaborer des plans de gestion des substances dangereuses et à identifier les meilleures méthodes de manipulation et de conditionnement des déchets dangereux.

Des conseils et un appui technique ont été fournis à Tuvalu et aux États fédérés de Micronésie, pour l'élaboration et la mise au point finale de leurs plans nationaux d'application de la Convention de Stockholm. Ces documents décrivent les plans d'action que les deux pays vont exécuter au cours des prochaines années pour gérer les polluants organiques persistants (POP), comme cela est prévu par la Convention. À Tuvalu, le Secrétariat a fourni une assistance technique aux pouvoirs publics lors de l'élaboration du « profil chimique national » du pays, un document directif décrivant la situation nationale en matière de gestion des produits chimiques.

Le Secrétariat a également fourni un appui technique pour l'élimination, à Kiribati, d'un stock de produits pharmaceutiques périmés. Il a fallu retraiter et reconditionner environ dix tonnes de produits recueillis et stockés dans un container depuis la fin des années 1980. Le Secrétariat a en outre mis au point avec Kiribati un programme de destruction par incinération. Il est également prévu d'offrir à ce pays un appui technique pour l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des déchets d'activités de soins.

L'élimination sans risque des déchets dangereux reste une priorité.

Le recyclage à l'œuvre à Kiribati.

Les déchets posent un problème particulier aux atolls où leur enfouissement n'est pas possible. La minimisation y est d'une importance capitale.



Les conventions de Bâle et de Waigani démontrent toute leur pertinence

Le projet « POP in PICs » est arrivé à terme après avoir atteint de nombreux objectifs concrets. Il a permis l'élimination et la destruction de plus de 140 tonnes de déchets dangereux dans notre région, sur une période de trois ans et demi.

Outre ses avantages pratiques, le projet a souligné l'importance d'un régime de contrôle régional fort concernant les mouvements transfrontières de déchets. Dans le Pacifique, ce régime est prévu par une convention internationale, celle de Bâle, et une convention régionale, celle de Waigani. Ces deux conventions autorisent les transferts légitimes de substances dangereuses par accord mutuel entre les parties.

Dans les pays qui sont parties à ces conventions, le transport de déchets polluants pourrait être organisé par un échange de documents d'accompagnement ; dans les autres (Palaos et Vanuatu), les déchets ont été stabilisés et conditionnés, mais n'ont pas encore été transportés en Australie par voie maritime en vue de leur destruction.

Une année chargée pour le Centre régional océanien

Le premier séminaire de formation a été organisé par le Centre régional océanien, chargé de la formation et du transfert de technologie dans le cadre de l'application conjointe des conventions de Bâle et de Waigani dans la région Pacifique. Le Centre est un partenariat entre le Secrétariat de la Convention de Bâle et le PROE en sa qualité d'hôte de la Convention de Waigani ; ses activités sont intégrées dans celles du Secrétariat et sont appuyées par le personnel du PROE.

L'objectif du séminaire était double :

- renforcer les capacités des pays participants afin qu'ils puissent satisfaire aux obligations que leur font les conventions de Bâle, Stockholm et Waigani ;
- dispenser une formation sur les méthodes à utiliser pour dresser des inventaires nationaux et évaluer les quantités de déchets dangereux dans la région Pacifique, afin de pouvoir planifier une stratégie de gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux.

Les pays représentés au séminaire étaient les suivants : Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga et Tuvalu.

Le plan d'activités du Centre décrit les actions qu'il entend mener pour aider les pays insulaires océaniques à améliorer la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux.

Ces activités sont basées sur les besoins et priorités actuels de la région, et comprennent :

- des actions de sensibilisation et d'information sur les conventions et ce qu'elles requièrent, et un enseignement sur ces instruments ;
- le renforcement et l'amélioration des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques ;
- le renforcement des législations nationales sur la gestion des déchets dangereux ;
- la mise au point de définitions, inventaires et listes de rapports à établir, au niveau national, sur les déchets ;
- la formation du personnel chargé de la mise en œuvre des conventions et de leur bonne application, y compris le personnel des douanes, de la police, des ports, ainsi que les responsables juridiques et les journalistes.

Gestion des déchets solides

2006 a été une année de consolidation après l'Année de lutte contre les déchets, le PROE et ses Membres ayant commencé à appliquer la Stratégie régionale et le Plan d'action régional sur les déchets solides adoptés fin 2005 par tous les pays et territoires insulaires océaniques.

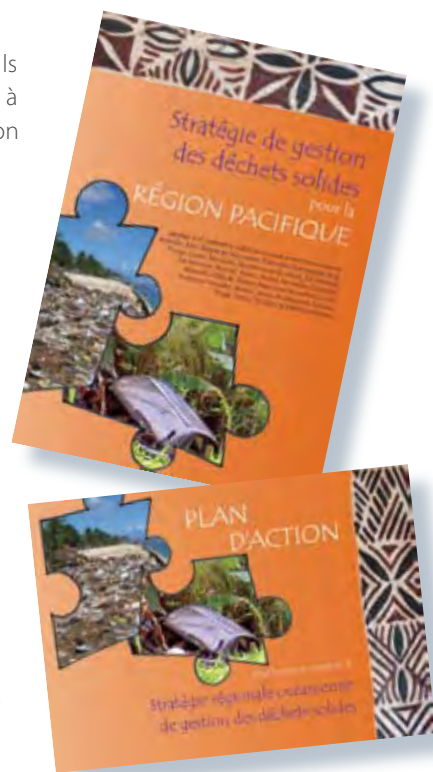
Ces documents d'un nouveau type définissent les priorités du PROE en matière de gestion des déchets solides pour les trois prochaines années. Ils ont été publiés en français et en anglais et distribués au début de l'année à tous les Membres, dans le cadre des activités courantes de communication et d'encouragement à la participation communautaire du PROE.

Stratégies relatives aux déchets

Le Plan d'action pour la gestion des déchets souligne qu'il est essentiel que les Membres fixent leurs propres priorités en adoptant une stratégie nationale de gestion des déchets. Cela permettrait non seulement d'assurer une meilleure cohérence entre les priorités régionales et nationales, mais aussi de faire en sorte que le Secrétariat, les bailleurs et les autres Membres puissent déterminer quelles sont les questions d'intérêt commun.

Les Tokélaou ont reçu trois visites du PROE, du PNUD et d'autres organisations membres du CORP, dont le but était de tester et d'actualiser leur stratégie de gestion des déchets.

Les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Kiribati, Nioué, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga et Tuvalu ont collaboré avec le personnel du PROE qui s'est rendu sur place pour faire appliquer la stratégie régionale.



Les déchets sur les atolls – Priorité à la minimisation

Conformément au Plan d'action, le Secrétariat, avec l'aide de NZAID, a concentré son action sur les atolls et les petites îles. Ces îles sont confrontées comme les autres à un volume croissant de matières plastiques et d'emballages mais ne disposent pas de décharges pour les enfouir. En l'absence de méthode bon marché et respectueuse de l'environnement pour les atolls, la seule solution est d'améliorer la minimisation des déchets. Il va sans dire que cette méthode est également applicable à tous les pays en tant que stratégie de réduction des coûts.

Car la gestion des déchets implique des dépenses permanentes. Le PROE a toujours considéré comme l'une de ses priorités stratégiques d'informer ses Membres sur la façon d'utiliser des instruments économiques, tels que des systèmes de consignation, pour renforcer la minimisation des déchets et aussi d'obtenir des fonds permettant de couvrir les coûts sans cesse croissants de la gestion des déchets.

La minimisation rentable des déchets dépend également du soutien de la communauté, d'où l'organisation d'une formation en communication destinée à l'ensemble des atolls. Tenu à Kiribati conjointement avec le Projet des eaux internationales, ce cours très fructueux a permis aux autres atolls de prendre conscience des succès de Kiribati dans ce domaine.

Le Ministre de l'environnement de Kiribati, M. Martin Tofinga, a été nommé « Champion 2006 de la minimisation des déchets » dans le cadre du Projet des eaux internationales, pour le rôle moteur qu'il a joué dans la création de ce système et pour les effets positifs que ce dernier a eu sur son pays.

La culture d'arbres fruitiers, tels que les bananiers, autour de fosses à compost offre des avantages écologiques, économiques et sociaux. Kiribati a ouvert la voie à des solutions concrètes et durables de gestion des déchets. Ses systèmes de consignation sont à présent appliqués aux boîtes en aluminium, aux bouteilles en plastique et aux batteries de voiture, et ils occupent en permanence plus de 10 personnes dans le secteur privé.

*M. Martin Tofinga,
champion de la minimisation des déchets*



Les déchets comme ressource

Un dossier intitulé « Les déchets comme ressource » a été élaboré pour transmettre l'expérience acquise par Kiribati. Il contient un DVD et une brochure couvrant tous les aspects de la minimisation des déchets, ainsi que des documents de référence. Le dossier inclut également un large éventail d'informations sur l'élaboration des politiques et stratégies et sur la conception des décharges, y compris la méthode semi-aérobie, désormais célèbre après son utilisation au Japon et au Samoa.

Le dossier est en quelque sorte une mini-bibliothèque sur DVD, qui permet d'éviter les problèmes d'accès à Internet que la plupart des Membres connaissent régulièrement. Il a été créé par Alice Leney, qui a beaucoup contribué à la mise sur pied du système de Kiribati. Un système d'hyperliens permet de naviguer dans le DVD et un manuel imprimé complète le tout.

Le personnel a mis au point des directives et un certain nombre d'autres ressources pour le site web du PROE, afin que tout le monde puisse avoir accès, par exemple, aux guides et manuels sur des questions telles que l'élaboration d'une stratégie nationale, la gestion de l'amiante, la minimisation des déchets et d'autres aspects de la gestion des déchets.

Résoudre le problème des sacs plastique

Conformément au Plan d'action pour la gestion des déchets, le Secrétariat a concentré une partie de ses activités sur le problème des sacs plastique. L'Année de la tortue de mer a permis de mettre l'accent sur les impacts que ces sacs de plus en plus nombreux ont sur les espèces marines. Mais ces impacts vont bien au-delà du milieu marin car les sacs plastique attirent des moustiques porteurs de maladies et nuisent ainsi à la santé publique. Ils jouent également un rôle dans les inondations urbaines en bloquant les égouts, et bien entendu leur laideur est un frein au tourisme.

Le Samoa a interdit en 2006 l'utilisation des sacs plastique non biodégradables ; le Secrétariat et la banque ANZ ont alors collaboré pour produire un sac à provisions bleu réutilisable portant le logo de l'Année de la tortue de mer. Cinq mille de ces sacs ont été vendus, et les bénéficiaires ont été utilisés pour des activités éducatives sur les tortues de mer. Étant donné la réussite de ce projet, le PROE et l'ANZ envisagent d'appliquer le même type de programme dans l'ensemble de la région Pacifique.

Futurs projets

Le financement opérationnel courant de la gestion des déchets relève de la responsabilité des Membres. Mais le Secrétariat et différents bailleurs ont discuté de la possibilité de financer des projets ponctuels ou des activités de démonstration. L'Agence française de développement prépare ainsi, en coopération avec le PNUE, une proposition concernant un programme triennal devant débiter en 2008. Nous espérons que d'autres bailleurs suivront l'exemple français et utiliseront la stratégie régionale pour mieux cibler leur assistance.

Le DVD produit par le PROE est un important recueil de documents offrant des solutions aux principaux problèmes de gestion des déchets dans le Pacifique.





Pollution marine

Les navires de pêche et de transport contribuent fortement à la propagation des espèces envahissantes à travers les frontières.

La pollution marine prend de nombreuses formes : les espèces envahissantes sont aujourd'hui devenues l'une des quatre menaces les plus importantes pour le milieu marin mondial. La nature internationale des transports maritimes et des océans exige une réponse coordonnée pour limiter les dommages que provoquent ces espèces. Étant donné que le Pacifique dépend énormément de la bonne santé et de la résilience de ces écosystèmes marins, le PROE, dans le cadre de son Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL) et en coopération avec l'Organisation maritime internationale (OMI), a travaillé pendant plusieurs années à l'élaboration d'une stratégie régionale. Cette stratégie a été adoptée à l'unanimité à la 17^e Conférence du PROE, et tous les Membres se sont engagés à l'appliquer. Le programme de formation s'est poursuivi et les pays concernés ont reçu une aide pour actualiser leur stratégie d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et leur législation sur la pollution marine.

La stratégie de lutte contre les espèces marines envahissantes

Dans le Pacifique, on compte 11 kilomètres carrés d'océan pour chaque enfant, femme et homme. L'océan est la source d'une grande partie de leur alimentation et des revenus de leurs pays et constitue le fondement des cultures de la région. Il est la ressource naturelle la plus précieuse de la plupart des populations océaniques. Le PNUE considère que les invasions biologiques constituent la plus grande menace sur la biodiversité après la perte d'habitat. Le Pacifique se trouve à la croisée des grandes routes de navigation et la plupart de nos Membres reçoivent l'essentiel de leurs importations par voie maritime. Les eaux de ballast et les coques des navires se sont avérées un véhicule désastreux pour ces « autostoppeurs » marins. Les bateaux de plaisance, les navires de pêche et même les courants océaniques exposent notre océan à un grave risque d'invasions marines.

Une espèce de barnacle (*Chthamalus proteus*), des espèces de macro-algues, des algues planctoniques dangereuses et la moule à bandes noires (*Mytilopsis sallei*) ont été repérées dans notre région ou s'y sont établies. Aucun pays ne saurait faire face seul à ces menaces, si bien que le PROE et l'OMI ont collaboré avec leurs membres à l'élaboration d'un instrument adopté à l'unanimité à la 17^e Conférence du PROE : la Stratégie régionale relative à l'introduction d'organismes marins nuisibles par les navires dans les pays insulaires du Pacifique (SRIMP-PAC). Cette stratégie comprend trois volets dont le but est de s'attaquer aux risques et de lutter contre les invasions actuelles. Un certain nombre d'actions sont engagées avant la frontière, à titre préventif; des mécanismes d'inspection et autres sont mis en place à la frontière; et des mesures sont prises dans les pays et territoires insulaires océaniques pour éliminer les espèces envahissantes qui ont réussi à y pénétrer.

Le coût de cette stratégie a été évalué à 3,9 millions de dollars É.-U. sur cinq ans et le PROE est à la recherche d'un financement pour aider les Membres dans leurs activités de mise en œuvre. La stratégie prévoit une collaboration avec les compagnies de navigation privées. Les vecteurs terrestres et d'eau douce sont ciblés par le Programme régional du PROE sur les espèces envahissantes, et les pêcheries et l'aquaculture par la Division des ressources marines du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Ainsi, l'approche retenue pour traiter de cette question dans la région est-elle complète et globale.



Les AME, avec un « E » pour « Environnement »

Le PROE joue un rôle moteur pour soutenir les Membres afin qu'ils participent aux accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Ces accords sont extrêmement importants pour le Pacifique, car ils définissent l'orientation de l'action mondiale en matière d'environnement et, dans bien des cas, fournissent un mécanisme de financement aux pays de la région.

Les AME traitent d'un large éventail de questions environnementales telles que la conservation de la biodiversité et la protection des espèces, les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la dégradation des terres et la gestion des produits chimiques.

Tous les Membres du PROE sont parties à un nombre important et croissant d'AME. Si cet état de choses permet d'élargir le soutien aux actions menées pour résoudre les questions au niveau mondial, il crée aussi de nouvelles obligations pour les Membres ainsi qu'une charge supplémentaire qui pèse lourdement sur les ressources limitées de la région – même les bureaux les mieux pourvus en effectifs ont des difficultés à satisfaire aux exigences de ces instruments.

Le Secrétariat fournit un appui sous diverses formes :

- des conseils sur la façon de ratifier les conventions et d'en devenir partie;
- des conseils techniques et politiques dans les domaines pertinents;
- une assistance pour la préparation des réunions sur les conventions, y compris les réunions préparatoires et l'élaboration de documents d'information;
- une formation aux négociations internationales;
- des actions de sensibilisation par le biais des AME et de leurs secrétariats;
- un soutien pendant les réunions sur les conventions;
- la promotion des initiatives (telles que le Programme de travail sur la diversité biologique insulaire, dans le cadre de la CDB) qui revêtent une importance particulière pour la région;
- une aide aux Membres afin qu'ils puissent satisfaire à leurs obligations redditionnelles, par exemple grâce à des programmes de communication mis sur pied dans le cadre de la CCNUCC;
- des conseils et un appui technique en vue du respect de leurs obligations (telles que celles découlant du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone);
- une aide à la conception de projets et autres initiatives visant à la réalisation des objectifs des conventions;
- des conseils sur les aspects juridiques de la mise en œuvre;
- une assistance pour accéder aux mécanismes de financement liés aux AME, tels que le FEM (voir ci-après).



La lutte contre les changements climatiques repose sur des accords mondiaux élaborés lors de conférences internationales. Paradoxalement, les voyages aériens contribuent à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques.

Une assistance ciblée

Le Secrétariat apporte un soutien aux pays concernant leur législation nationale en relation avec les AME et la gestion de l'environnement.

Ce soutien ciblé est fourni dans trois domaines :

- Les AME nécessitent l'apport d'une assistance juridique spécialisée, car le respect et l'application des conventions passent souvent par la conformité à des prescriptions juridiques spécifiques. Aux Tonga, l'on a tenté de rationaliser la gestion et l'établissement des rapports concernant quatre conventions chimiques connexes : les conventions mondiales de Bâle (et son pendant régional, la convention de Waigani), de Rotterdam et de Stockholm.

Un examen législatif a été effectué, et après des consultations, un projet de loi a été mis au point, incorporant les principales exigences de chaque convention. Ce projet de loi est en attente d'examen par le Parlement des Tonga. Le projet est financé par le PNUE.

- Une formation aux négociations a été dispensée aux Îles Marshall, dans les États fédérés de Micronésie et aux Fidji. Les cours étaient structurés de la même façon que ceux organisés précédemment au niveau régional et incluaient des exercices de simulation à la négociation, qui ont toujours beaucoup de succès.

Organisés au niveau national, ils ont pu être largement suivis et ont permis l'acquisition des compétences génériques nécessaires pour participer à la Conférence des Parties et à de nombreuses réunions intersessions liées à ces AME. Le PNUE a à encore apporté son concours.

- Un séminaire régional a été consacré à la façon de remplir les formulaires de compte rendu détaillé requis par les conventions de Bâle et de Waigani (qui réglementent les mouvements transfrontières de déchets dangereux). Des questions fondamentales telles que l'élaboration de définitions nationales sur les déchets et la création de systèmes de saisie de données ont été couvertes.

Il faudrait faire davantage encore pour aider les pays membres, compte tenu du niveau de détail exigé dans les rapports. Le séminaire a été en partie financé par le Secrétariat de la Convention de Bâle.

Conventions régionales

Le PROE est le secrétariat de trois conventions (Apia, Nouméa ou PROE, et Waigani) qui ont toutes été examinées lors de leurs conférences des Parties respectives, en septembre.

- La Convention d'Apia a été suspendue par ses Parties au vu des rares activités qu'elle a suscitées ces dernières années, les travaux pertinents étant menés au niveau mondial dans le cadre de la CDB.
- La Convention de Nouméa (PROE) a vu ses deux protocoles amendés afin de les rendre conformes à leurs équivalents internationaux. Des projets d'amendement ont également été proposés pour la Convention elle-même.
- La Convention de Waigani a continué à être mise en œuvre. Inspirée de la Convention de Bâle, elle engendre de nombreuses activités qui peuvent être réalisées conjointement, mais leur financement reste problématique.

Questions relatives au Fonds pour l'environnement mondial

Le Fonds pour l'environnement mondial finance les activités environnementales au niveau international et reste important pour le traitement de ces questions dans la région.

Le PROE a poursuivi son rôle de coordination, comme il l'avait fait les années précédentes, en partenariat avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique. Il a notamment apporté un appui aux PEID océaniques, aux ambassadeurs des îles océaniques à New York, et au représentant des PEID océaniques au Conseil du FEM avant et pendant les réunions de ce conseil en juin et décembre, ainsi qu'à l'Assemblée du FEM.

L'aide financière du FEM aux 14 PEID durant les 15 dernières années a surtout permis de réaliser des activités dans les domaines très importants de la biodiversité, des changements climatiques et des POP. Selon divers rapports d'évaluation, les progrès réalisés dans le cadre de ces activités habilitantes ont été lents dans la région comparativement aux autres PEID.

Le financement total que le réabondement du FEM 4 permettra de mettre à la disposition des PEID océaniques en 2006 sera d'environ 75 millions de dollars É.-U., qui viendront s'ajouter aux 24,5 millions tirés des ressources du FEM 3. La moyenne est légèrement supérieure à 6 millions de dollars É.-U. par pays, sans compter les allocations individuelles à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Fidji, pour la biodiversité. Cela représente une augmentation importante puisque les PEID océaniques n'ont reçu que 81 millions de dollars É.-U. en 15 ans pour les périodes des FEM 1, 2 et 3.

Un rapport sur la performance du FEM dans le Pacifique en 2004, financé par NZAID, a montré que les pays insulaires océaniques éprouvent plus de difficultés à accéder au financement du FEM que les autres PEID. Les représentants des pays insulaires océaniques ont déjà demandé le renforcement de la coordination du FEM à la 5^e Conférence des ministres de l'environnement du Pacifique, en 2004, ce qui a été accepté lors d'un séminaire régional sur la performance d'ensemble du FEM (OPS3), en mars 2005 ; en mai 2006, le groupe de travail des ambassadeurs auprès du Forum des îles du Pacifique, réuni à New York, a lui aussi donné son accord.

La nécessité d'un appui régional a été réitérée par les représentants des îles océaniques à la 17^e Conférence du PROE. En août, les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont décidé de créer un poste de conseiller chargé de l'assistance du FEM, au sein du PROE, financé conjointement par AusAID et NZAID. Ce conseiller devra optimiser l'accès des pays insulaires océaniques au financement du FEM grâce à une meilleure compréhension des modes de fonctionnement du FEM (y compris des procédures de cofinancement) et à l'élaboration de propositions de projets de haute qualité. Il prendra ses fonctions début 2007.

Contrastes de modes et de styles de vie à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée). La lutte contre les inégalités est un aspect important du développement durable.



*Ci-contre :
Un Pacifique propre avec des
plages romantiques a un
énorme potentiel touristique
devant être géré avec
le plus grand soin.*

*À droite :
Concilier le présent avec
les valeurs du passé :
un moteur hors bord sur
une pirogue traditionnelle.*

Promotion du développement durable

Le PROE continue de jouer un rôle de premier plan dans le domaine du développement durable dans le Pacifique, en aidant les pays insulaires océaniques à mettre au point des stratégies nationales de développement durable et en dispensant des conseils sur les objectifs et cibles de développement fixés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

La 14^e session de la Commission du développement durable (CDD-14) s'est tenue en mai et a permis d'évaluer les progrès accomplis en matière de mise en œuvre du programme Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21, et du Plan d'application de Johannesburg. La CDD-14 a axé ses travaux sur la détermination des obstacles et contraintes, les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques dans l'application du volet thématique de l'énergie pour le développement durable, du développement industriel, de la pollution de l'air/de l'atmosphère et des changements climatiques.

La Commission a consacré une journée de discussions aux questions relatives aux PEID, en dressant le bilan de la mise en œuvre de la stratégie de Maurice, dans le cadre du volet thématique de la CDD-14.

Pour aider les pays insulaires océaniques à dresser ce bilan, une matrice sur le suivi de la mise en œuvre des activités de développement durable dans les PEID du Pacifique a été préparée par les organisations membres du CORP ; elle est actualisée chaque année suffisamment tôt pour être soumise à la CDD et elle sert de point de départ à une action coordonnée des partenaires et au suivi des progrès accomplis. Le Secrétariat a préparé avec d'autres organisations membres du CORP une proposition régionale pour le Pacifique devant être soumise à la CDD-14, et il a aidé les délégations océaniques en leur fournissant les documents d'information pertinents. Le PROE et la SOPAC ont apporté un appui au PIFS lors de sa présentation du Plan Pacifique et des initiatives de partenariat, parallèlement à la réunion de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

Gestion de l'environnement

Des mécanismes intégrés de politique, de planification et d'exécution sont nécessaires à la réalisation des objectifs du développement durable en assurant la coordination à divers niveaux de gouvernement, y compris dans le cadre d'une planification intégrée au niveau des collectivités. Une législation intégrée sur l'environnement, une planification de l'environnement et une évaluation des impacts environnementaux sont prioritaires pour la région. Il en va de même pour le développement de systèmes de suivi environnemental au niveau national, qui permettront de fixer des priorités dans les orientations politiques.

Le PROE aide ses Membres à améliorer leur gestion de l'environnement. Le Secrétariat fournit pour ce faire un appui technique en matière d'élaboration de politiques de l'environnement, et en matière de planification, de suivi et d'établissement de rapports. Ce soutien comprend des conseils juridiques sur les propositions législatives, des conseils techniques pour l'élaboration des politiques environnementales dans l'ensemble des domaines concernés, la mise au point d'indicateurs du développement durable et le rassemblement d'informations et de données pour les rapports sur l'état de l'environnement dans la région.





Services généraux et administratifs

Le directeur et le personnel du PROE tirent sur la même corde.



Présentation

2006 a été une année passionnante pour les services généraux et administratifs du Secrétariat. En janvier, le Gouvernement de Vanuatu a déposé son instrument de ratification de l'Accord portant création du PROE. Après plusieurs années de collaboration étroite entre la Direction et les pays membres, ce tournant décisif va faire date, puisque tous les pays et territoires sont désormais juridiquement membres et participants à part entière de notre Organisation.

Ce grand moment a été suivi, en avril, d'une retraite de l'ensemble du personnel, dont le but était de mener une réflexion sur les succès et échecs antérieurs, de tirer les enseignements du passé et de nous engager à améliorer nos résultats à l'avenir. Cette retraite n'a pas seulement préparé les réalisations des Programmes (dont certaines sont présentées dans les deux sections précédentes de ce rapport), elle a également beaucoup contribué au succès de la 17^e Conférence du PROE, de la Conférence des ministres de l'environnement et des Conférences des Parties aux Conventions d'Apia, Nouméa et Waigani.

Nous sommes particulièrement fiers d'annoncer l'adoption et la signature d'un protocole amendé et de deux nouveaux protocoles à la Convention de Nouméa par sa Conférence des Plénipotentiaires. Ces protocoles permettront non seulement de faire en sorte que la région océanienne adopte les meilleures pratiques modernes en matière de protection de l'environnement mais aussi et surtout d'améliorer l'environnement des îles océaniques pour les générations à venir.

L'année s'est terminée avec la réalisation d'une analyse interne du Secrétariat qui a permis d'examiner plus avant des questions de fond déjà abordées lors de la retraite du personnel et de trouver d'autres domaines de développement et d'amélioration internes pour optimiser le service que fournit notre Secrétariat aux Membres de la région océanienne et aux autres parties prenantes. Suite à cette analyse interne, NZAID a décidé de conclure un accord de financement triennal avec le Secrétariat.

Budget et vérification des comptes

Le budget approuvé pour 2006 s'élevait à 8,04 millions de dollars É.-U. Sur ce montant, 1 860 000 dollars É.-U., soit environ 23 %, étaient alloués aux services généraux et administratifs, qui n'ont en fait dépensé que 1 740 000 dollars É.-U. Les dépenses totales effectives du Secrétariat pour l'année se sont élevées à 7 465 973 dollars É.-U., sur des recettes totales et des reports de fonds de 7 465 973 dollars É.-U., d'où un budget équilibré.

Le Secrétariat a également le plaisir d'annoncer qu'une fois de plus, les commissaires aux comptes, Lesa ma Penn, ont approuvé sans réserve les opérations financières du Secrétariat pour l'exercice 2006.

Ressources humaines

En 2006, l'organigramme du PROE comprenait 65 postes, dont 58 étaient pourvus à la fin de l'année et 7 faisaient l'objet d'un recrutement. Sur les 58 postes pourvus, 31 étaient des postes de cadres professionnels et 27 d'agents de soutien.

Le Secrétariat a connu 10 arrivées et 9 départs, généralement en fin de contrat, avec quelques démissions pour des motifs personnels tels que le fait d'avoir trouvé un emploi ailleurs.

Sur les postes pourvus de cadres professionnels, 74 % étaient occupés par des insulaires océaniques, ce qui constitue le taux le plus élevé de toutes les institutions membres du CORP, et 35 % par des femmes. Sur l'effectif total (cadres professionnels et agents de soutien), 53 % des postes étaient occupés par des femmes.

Le PROE a continué de renforcer ses effectifs en recrutant du personnel qualifié sur la base du mérite et de la compétence, en lui offrant un programme complet d'intégration et en facilitant son installation, et en poursuivant la mise en œuvre de sa politique de valorisation des ressources humaines, en particulier pour les agents de soutien.

Information et communications

Le Centre d'information et de documentation (CID) du PROE a une fois de plus axé ses travaux sur le développement et la coordination, difficiles mais gratifiants, du Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN). Le matériel et les logiciels informatiques, le développement des bases de données, les ateliers et détachements dans les pays pour formation ont occupé le devant de la scène tout au long de l'année. Le personnel du CID a répondu à de nombreuses demandes de références et de recherches sur un large éventail de sujets.

L'équipe qui s'est rendue à Nouméa pour la 17^e Conférence du PROE comprenait deux cadres dirigeants, trois cadres supérieurs, dix administrateurs de programmes et quatre agents de soutien qui ont contribué au bon déroulement des réunions pendant deux semaines.



Le départ de M^{me} Satui Bentin, directrice du CID, en décembre 2006, après 12 ans de bons et loyaux services et de dévouement à la région et au Secrétariat, a marqué la fin d'une époque. Notre collègue a laissé un CID en excellent état et avec de très bonnes perspectives de croissance et de développement.

En 2006, notre équipe informatique a réussi à contrer la plupart des attaques de virus et le flux croissant de courriers électroniques indésirables en installant des systèmes de protection adéquats. En étroite coopération avec l'Université du Pacifique Sud et le projet PEIN, le PROE a accueilli sur son site web la base de données MOANA sur les ressources marines océaniques.

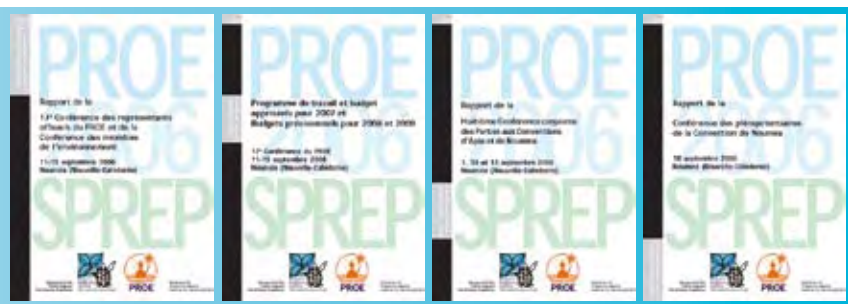
Le recrutement d'un spécialiste des bases de données a permis d'apporter un soutien accru aux systèmes financiers et à plusieurs bases de données difficiles à gérer.

L'équipe informatique a offert, par le biais du projet PEIN, une assistance aux pays insulaires membres en vue de l'achat et de l'installation de leur matériel. Elle a également accueilli du personnel détaché pour trois mois à des fins de formation, venu des Fidji, de Tuvalu et des EFM.

Les lauréats de la série inaugurale des Prix PROE/PINA de l'information sur l'environnement qui récompensent le meilleur sujet d'actualité environnemental ont été, pour la télévision, Nanette Woonton, pour la presse écrite, Vasemaca Rarabici, et pour un article dans un journal pour étudiants, Sakiasi Nawaikama. Pour la première fois en trois ans d'existence des prix, aucune émission de radio n'a été récompensée. Organisée par le PROE avec le plein appui de la direction exécutive de l'Association océanique des médias (PINA), cette remise de prix a pour but d'encourager les médias à rendre compte des questions d'environnement avec le plus haut niveau de qualité possible.

Le rapport annuel a été publié dans une présentation de haute qualité, comme l'ont été les rapports de la 17^e Conférence du PROE, de la Conférence des ministres et des Conférences des Parties et des Plénipotentiaires des Conventions. Un programme de publication particulièrement dynamique a permis de publier des douzaines de rapports des Parties contractantes au Projet des eaux internationales, sur papier et sur notre site web, dans la série Rapports techniques IWP.

Un large éventail de documents officiels et officieux sur la protection de la biodiversité, la gestion des déchets solides et les changements climatiques, en particulier ceux concernant la campagne de l'Année océanique de la tortue de mer, ont été publiés en version papier et sur notre site web. Tel a été le cas, notamment, des communiqués de presse et du bulletin trimestriel PROE-tok. Le site web a été étoffé et comporte à présent une petite section entièrement en français, pour tenir la promesse qu'avait faite le Secrétariat en 2004.





Collaboration régionale et internationale

En tant que membre du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), le PROE a continué de coopérer étroitement avec ses homologues et avec les institutions internationales de développement œuvrant dans le Pacifique.

Le Secrétariat a tiré pleinement parti des mécanismes offerts par le CORP, dont les réunions annuelles des directeurs (le PROE a accueilli celle de cette année), les groupes de travail et les tables rondes régionales, pour améliorer la prestation de ses services environnementaux à la région grâce à une meilleure coordination et à la minimisation ou à l'élimination des chevauchements et de la concurrence et au renforcement des synergies avec ses partenaires. Grâce à ce processus, le PROE a contribué aux travaux régionaux et à l'élaboration de politiques liées au développement durable dans le contexte du Programme d'action de la Barbade (BPOA), de la Commission du développement durable, du FEM, du Plan Pacifique, de la politique des océans, des changements climatiques et de la conservation de la nature, pour ne citer que quelques exemples.

Dans le contexte de la région et du CORP, le PROE est un très important mécanisme de fourniture de services et il est l'organisation chef de file de nombreuses initiatives du Plan Pacifique, en particulier celles relevant du secteur « développement durable ». Le PROE est également membre du groupe d'experts sur l'étude relative au cadre institutionnel régional, et du Comité d'action du Plan Pacifique.

Au niveau international, le Secrétariat a continué d'occuper une place de premier plan dans les principales instances internationales, en participant à leurs travaux ou en se faisant représenter, toujours à un haut niveau. L'une de ses activités les plus importantes a été l'apport d'un soutien et de conseils politiques et techniques aux délégations océaniques auprès des Conférences des Parties et des organes techniques des accords multilatéraux sur l'environnement, qui sont prioritaires pour la région.

En tant que secrétariat dépendant largement des bailleurs de fonds et des agences internationales de développement pour soutenir ses programmes pour la région océanique, le PROE a poursuivi ses travaux de collaboration avec de nombreux organismes internationaux de développement, bailleurs bilatéraux, organisations non gouvernementales et autres parties prenantes pour répondre aux besoins prioritaires des pays et territoires insulaires océaniques en associant son expertise technique et sa connaissance régionale aux ressources internationales.

Pour officialiser et faciliter cette relation mutuellement bénéfique, nous avons conclu ou renouvelé des accords et des mémorandums d'accord avec divers partenaires et entendons continuer d'améliorer nos relations avec nos partenaires actuels tout en en recherchant de nouveaux.

Le PROE a toujours bénéficié, et jouit encore aujourd'hui, d'une bonne réputation auprès des bailleurs et des organisations régionales et internationales. Nous sommes résolus à tirer parti de cette réputation et à l'améliorer en renforçant notre communication avec nos partenaires et en leur fournissant des services compétents et de très haute qualité.

La réunion des dirigeants du CORP, rassemblant les directeurs de toutes les organisations régionales du Pacifique qui constituent son Conseil exécutif, s'est tenue au siège du PROE.



Fonds des bailleurs et contributions des Membres (\$US)

	Solde au 1 ^{er} janv. 06	Recettes	Dépenses	Autres Ajustements	Solde au 31 déc. 2006
Activités de coopération technique avec l'ONU (DAES)	-20 668				-20 668
Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère (É.-U.)	22 149	129 656	-124 172		27 633
Agence canadienne de développement international	24 633		-22 133	-2 500	0
AusAID Extrabudgétaire	275 677	844 740	-852 721		267 696
AusAID Extra-extrabudgétaire	17 768	1 680	-6 131		13 317
Autres fonds (dont fonds de base)	760 183	1 743 684	-1 451 187	-206 803	845 877
Bailleurs multiples (dont contributions reçues des parties aux trois conventions : Apia, Nouméa et Waigani)	246 884	219 137	-694 208	209 303	-18 884
Banque asiatique de développement	-4 508				-4 508
Bureau des services d'appui aux projets (ONU)	4 103	96 077	-94 089		-6 091
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	6 646				6 646
Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental	20 065	117 681	-99 968		37 778
Conservation International Development		141 406	-148 182		-6 776
Contributions supplémentaires des É.-U.	2 577				2 577
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	1 592				1 592
DFID	8 136				8 136
Fondation John D & Catherine T MacArthur	20 378	55 000	-37 840		37 538
Gouvernement britannique	8 806				8 806
Gouvernement français	180 284	124 263	-59 678		244 869
Gouvernement japonais	61 850	310	-49 828		12 332
Ministère de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	4 801				4 801
NZAID — Initiative océanique pour l'environnement	27 920	349	-15 093		13 176
NZAID Extrabudgétaire	15 670	605 334	-498 335		122 669
NZAid Extra-extrabudgétaire	227 212	544 540	-582 167		189 585
Organisation maritime internationale	46 209	301	-42 970		3 540
Pacific Development & Conservation Trust	6 920		-51		6 869
Programme des Nations Unies pour le développement	154 476	2 121 647	-1 980 419		295 704
Programme des Nations Unies pour l'environnement	180 124	155 155	-262 503		72 776
République populaire de Chine	160 000		-30 000		130 000
Secrétariat de la Convention de Ramsar	4 832	64 485	-56 247		13 070
Secrétariat du Commonwealth	8 932				8 932
Service de la chasse et de la pêche (É.-U.)	14 625				14 625
Société de la Croix-Rouge des Pays-Bas	7 746				7 746
The Nature Conservancy	26 366	71 431	-104 943		-7 146
Union européenne	89 725	196 499	-253 108		33 116
Total	2 612 113	7 233 375	-7 465 973	—	2 379 515

Contributions des Membres (\$US)

Australie	185 106
États fédérés de Micronésie	5 502
États-Unis d'Amérique	188 000
Fidji	11 146
France	134 202
Guam	20 360
Îles Cook	10 184
Îles Mariannes du Nord	0
Îles Marshall	20 368
Îles Salomon	0
Kiribati	10 185
Nauru	0
Nioué	0
Nouvelle-Calédonie	23 142
Nouvelle-Zélande	134 202
Palaos	20 369
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0
Polynésie française	20 360
Samoa	20 360
Samoa américaines	10 185
Tokélaou	10 185
Tonga	10 184
Tuvalu	10 337
Vanuatu	22 714
Wallis-et-Futuna	11 215
Total	878 306

Contributions des Parties (\$US)

Parties à la Convention d'Apia	
Australie	6 582
Samoa	2 813
Total	9 395
Parties à la Convention de Nouméa	
Australie	439
États fédérés de Micronésie	798
États-Unis d'Amérique	7 000
Samoa	1 541
Total	9 778
Parties à la Convention de Waigani	
Australie	36 400
États fédérés de Micronésie	2 035
Îles Salomon	2 035
Nouvelle-Zélande	36 375
Tuvalu	960
Total	77 805

Les recettes ci-dessus figurent dans le barème des contributions des Membres et des bailleurs au poste « Bailleurs multiples ».

Recettes et dépenses (\$US)

2006 (réelles)	
Recettes	
Contributions des Membres	878 306
Frais de gestion des programmes	463 270
Intérêts	294 564
Autres recettes	115 686
Fonds des bailleurs	5 481 549
Recettes totales	7 233 375
Dépenses	
Mise en œuvre des programmes	5 598 054
Direction générale et soutien administratif	1 867 919
Dépenses totales	7 465 973

Rapport des commissaires aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX MEMBRES DU

SECRETARIAT DU PROGRAMME REGIONAL OCEANNIEN DE L'ENVIRONNEMENT (PROE)

Nous avons vérifié les états financiers du PROE pour l'exercice clos au 31 décembre 2006, qui figurent aux pages 3 à 11. Ces états fournissent des informations sur le compte de résultat et la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2006.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la soumission d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus et donnant une image fidèle de la situation financière du PROE au 31 décembre 2006 ainsi que de son compte de résultat et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer une opinion indépendante sur les états financiers soumis par la direction.

Opinion sur les états financiers

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation :

- des estimations et appréciations substantielles retenues par la direction lors de la préparation des états financiers ; et
- de l'adéquation des principes comptables aux circonstances de l'organisation, de leur application systématique et de leur déclaration judicieuse.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière. Il a été planifié et exécuté de manière à obtenir toutes les informations et explications que nous avons jugées nécessaires en vue de la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient volontaires ou involontaires. Nous avons également évalué la présentation d'ensemble des états financiers.

Exigences spécifiques

En application des dispositions de l'article 32 (paragraphe a à d) du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- a) La portée et la nature de notre examen sont précisées au paragraphe ci-dessus intitulé « Opinion sur les états financiers » ;
- b) Les questions relatives à l'intégrité et à la fidélité des comptes sont abordées dans notre note à la direction (ci-jointe) ;
- c) La fidélité des registres concernant les fournitures et l'équipement, sur la base d'un inventaire et d'un examen de ces registres. Le registre des immobilisations a été mis à jour suite au dernier inventaire des biens du PROE dressé en décembre 2006.
- d) Les procédures financières du PROE, y compris les questions liées aux contrôles internes et au respect du règlement financier, sont satisfaisantes. Le manuel sur les règles et les procédures financières et le manuel et les dossiers administratifs sont en cours de finalisation et devraient être arrêtés lorsqu'ils seront approuvés par la direction en 2007.
- e) Le caractère adéquat de l'assurance couvrant les bâtiments, les entrepôts, le mobilier, le matériel et tout autre bien du PROE. L'assurance couvrant les bâtiments, les entrepôts, le mobilier, le matériel et tout autre bien du PROE est adéquate.
- f) Autres questions – La direction a répondu aux questions soulevées dans la note que nous lui avons adressée.

Nous avons également effectué un contrôle par sondages des éléments probants concernant les fonds de NZAID et AUSAID reçus par l'organisation. Nous confirmons que ces fonds ont été dépensés conformément au mémorandum d'accord signé entre les parties concernées.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses activités à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus et au règlement financier du PROE.

Notre audit a été achevé le 26 avril 2006 et l'opinion exprimée ci-dessus est valide à cette date.

Apia (Samoa)

Experts-comptables

Original en langue anglaise



Personnel au 31 décembre 2006

NOM	POSTE	PAYS	DATE D'EXPIRATION DU CONTRAT
Direction			
Asterio TAKESY	Directeur	États fédérés de Micronésie	21 janvier 2009
F. Vitolio LUI	Directeur adjoint	Samoa	21 avril 2008
Ruta TUPUA-COUPER	Assistante personnelle du directeur	Samoa	31 décembre 2007
Apiseta ETI	Assistante personnelle du directeur adjoint	Samoa	31 décembre 2009
Programme Écosystèmes insulaires			
Stuart CHAPE	Directeur du programme Écosystèmes insulaires	Australie	5 août 2008
Makerita ATIGA	Secrétaire du directeur du programme	Samoa	2 août 2008
Dominique BENZAKEN	Spécialiste de la gestion des zones côtières	Australie	2 janvier 2008
Kate BROWN-VITOLIO	Conseillère en matière de stratégie d'action	Australie	30 novembre 2009
Elizabeth DOVEY	Chargée de projet – Conservation de l'avifaune et des espèces envahissantes	Australie	24 mars 2006
Lui BELL	Spécialiste des espèces marines	Samoa	22 octobre 2008
Anne Patricia TREVOR	Responsable adjointe de la base de données sur les tortues	Samoa	28 février 2007
Megan KROLIK	Coordinatrice de l'Année de la tortue de mer	Australie	24 mars 2007
Seiuli Vainuupo JUNGBLUT	Administrateur adjoint — Convention de Ramsar	Samoa	22 février 2009
Frank WICKHAM	Chargé de la formation et du développement des ressources humaines	Îles Salomon	7 septembre 2007
Tamara LOGAN	Responsable de l'éducation et de la communication	Australie	30 septembre 2007
Gillian KEY	Coordinatrice du PILN	Royaume-Uni	31 mai 2007
<i>Vacant</i>	<i>Spécialiste de la gestion des récifs coralliens</i>		
<i>Vacant</i>	<i>Spécialiste des espèces envahissantes</i>		
Anna TIRA'A	Spécialiste de la biodiversité insulaire	Îles Cook	14 août 2009
Sue LE MESURIER	Spécialiste de l'évaluation et de la participation communautaires	Nouvelle-Zélande	30 avril 2006
Steve MENZIES	Spécialiste des relations avec les communautés	Nouvelle-Zélande	26 mai 2006
Paula HOLLAND	Spécialiste en économie des ressources naturelles	Australie	24 février 2006
Muliagatele Joe RETI — Pacific Environment Consultancy Ltd	Responsable de projet — Eaux internationales	Samoa	31 janvier 2007
Rama VAA	Comptable de projet — Eaux internationales	Samoa	31 décembre 2006
<i>Vacant</i>	<i>Coordinateur de la 8^e Conférence du Pacifique sur la conservation de la nature</i>		
Rosanna GALUVAO-AH CHING	Assistante de programme — Eaux internationales	Samoa	8 septembre 2006
Natasha PILIMAI-TAGALOA	Assistante de programme — Eaux internationales	Samoa	31 janvier 2007
Theresa FRUEAN	Assistante de programme	Samoa	31 décembre 2006
Programme Avenirs océaniques			
Bruce CHAPMAN	Directeur du programme Avenirs océaniques	Nouvelle-Zélande	28 août 2008
Phaedra MOORS	Secrétaire du directeur du programme	Samoa	15 août 2008
Frank GRIFFIN	Spécialiste de la prévention de la pollution et de la gestion des déchets	Papouasie-Nouvelle-Guinée	22 mars 2009
Sefanaia NAWADRA	Conseiller en matière de pollution marine	Fidji	20 septembre 2008
Takeo TASHIRO	Chargé de projet – Gestion des déchets solides et des décharges	Japon	31 mars 2006
Hiroimi HIRONAKA	Chargé de projet – Gestion des déchets solides et des décharges	Japon	Juin 2008
Mark RICKETTS	Spécialiste des déchets solides	Australie	4 août 2008
Espen RONNEBERG	Conseiller en matière de changements climatiques	Îles Marshall	30 octobre 2009
Taito NAKALEVU	Spécialiste de l'adaptation aux changements climatiques	Fidji	31 mars 2008
Solomone FIFITA	Conseiller technique principal – Projet régional océanique sur les énergies renouvelables	Tonga	31 août 2006



Personnel au 31 décembre 2006

NOM	POSTE	PAYS	DATE D'EXPIRATION DU CONTRAT
Programme Avenirs océaniens (suite)			
Dean SOLOFA	Responsable du programme océanien du Système mondial d'observation du climat	Samoa	16 octobre 2008
Clark PETERU	Chargé de projet — Droit environnemental	Samoa	12 août 2009
Nirupa RAM	Responsable adjoint des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Fidji	31 décembre 2007
<i>Vacant</i>	<i>Spécialiste de l'environnement</i>		
<i>Vacant</i>	<i>Conseiller en matière de développement durable</i>		
<i>Vacant</i>	<i>Conseiller chargé de l'assistance du FEM</i>		
Saunoa MATA'U	Assistante de programme	Samoa	20 juin 2009
Services généraux			
Taito John ROACHE	Directeur administratif	Samoa	29 mai 2008
Rosanna GALUVAO	Secrétaire du directeur administratif	Samoa	14 septembre 2009
Nifo Onesemo SIMAIKA	Secrétaire du directeur administratif	Samoa	2 août 2006
Information, communication et publications			
Kapeni MATATIA	Directeur des technologies de l'information	Samoa	11 septembre 2008
Aliitasi UESELE-PETAIA	Responsable du réseau informatique	Samoa	7 janvier 2007
Christian SLAVEN	Administrateur bases de données et systèmes	Samoa	9 avril 2009
Kemueli QOROYA	Chargée de projet — TI	Fidji	4 Juin 2007
Hideaki FUJII	Volontaire chargé des TI (JOCV)	Japon	mai 2008
Satui BENTIN	Responsable du CID	Samoa	31 décembre 2006
Miraneta WILLIAMS	Bibliothécaire adjointe	Samoa	31 décembre 2007
Jaap JASPERSE	Rédacteur responsable des publications	Nouvelle-Zélande	13 août 2008
Chris PETERU	Adjoint du chargé de l'information et des publications	Samoa	28 février 2006
Mere TUQIRI	Adjoint du chargé de l'information et des publications	Fidji	30 Juin 2009
Finances			
Alofa TU'UAAU	Directrice financière	Samoa	23 juillet 2008
Makereta MANUELI-KAURASI	Comptable de projet	Fidji	14 avril 2009
Joanna MATTHES	Agente comptable	Samoa	6 décembre 2008
Angela AIOLUPOTEA-ENOSA	Chargée des finances	Samoa	14 mars 2007
Seleisa AMERIKA	Chargée des finances	Samoa	19 septembre 2007
Linda ALAPAE	Chargée des finances	Samoa	6 décembre 2008
Pauline FRUEAN	Chargée des conférences et des voyages	Samoa	1 ^{er} mars 2007
Administration			
<i>Vacant</i>	<i>Agent administratif principal</i>		
<i>Vacant</i>	<i>Administrateur du personnel</i>		
Malama MASINA-HADLEY	Agente administrative	Samoa	14 février 2007
Joyce TULUA	Assistante administrative temporaire	Samoa	1 ^{er} mai 2007
Lupe SILULU	Responsable — Service du courrier et des archives	Samoa	31 décembre 2009
Helen TUILAGI-AH KUOI	Assistante — Gestion des documents	Samoa	28 avril 2009
Filifilia TUULUA	Commis aux archives	Samoa	3 février 2010
Monica TUPAI	Réceptionniste	Samoa	31 décembre 2009
John SUFIE	Responsable des biens immobiliers	Samoa	9 juillet 2009
Faamanu FONOTI	Commis aux douanes	Samoa	27 janvier 2006
Faamanatu SITITI	Chauffeur/commis	Samoa	5 décembre 2008
Joseph LEIATAUA	Chauffeur/commis	Samoa	28 mai 2009
Tologauvale LEAULA	Préposé au nettoyage et au thé/employé de bureau	Samoa	31 décembre 2009
Amosa TOOTOO	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31 décembre 2007
Elvis S. BROWN	Agent de maintenance	Samoa	10 avril 2008
Silupe GAFA	Jardinier/vigile	Samoa	31 mars 2008
Sione LEVU	Préposé au nettoyage	Samoa	6 avril 2007



Publications du PROE en 2006

Toutes les publications sont disponibles au format pdf sur le site web du PROE (<http://www.sprep.org>). La majorité d'entre elles sont également disponibles sur papier, dans la limite des stocks disponibles, auprès du Centre d'information et de documentation (irc@sprep.org).

TITRE	PAGES	ISBN
CV&A : A guide to Community Vulnerability and Adaptation assessment and action	48 p.	978-982-04-0317-8
[Proceedings of] Regional Workshop on Community-Level Adaptation to Climate Change (2005 : Suva, Fiji)	34 p.	978-982-04-0316-1
Report of the 3rd Regional Thematic Meeting For the Implementation of the Montreal Protocol in Pacific Island Countries, 24-27 January 2006, Suva, FIJI	viii+42 p.	978-982-04-0326-0
Island Life — Celebrating Pacific Island biodiversity : Case studies of island life	64 p.	978-982-04-0327-7
Solid Waste Management Strategy for the Pacific Region	63 p.	978-982-04-0319-2
Stratégie de gestion des déchets solides pour la région Pacifique	63 p.	978-982-04-0319-2
Action Plan for the implementation of the Pacific Regional Solid Waste Management Strategy	36 p.	978-982-04-0321-5
Plan d'Action pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides	36 p.	978-982-04-0321-5
Rubbish is a Resource! A Waste Resource Kit for the Pacific Islands	64 p. + DVD	978-982-04-0324-6
Report on the Third Conference of the Parties to the Waigani Convention, 8 September 2006	41 p.	978-982-04-0329-1
Report on the Joint Eighth Conference of the Parties to the Apia and Noumea (SPREP) Conventions, 7, 10 and 13 September 2006	36 p.	978-982-04-0330-7
Rapport de la Huitième Conférence conjointe des Parties aux Conventions d'Apia et de Nouméa, 7, 10 et 13 septembre 2006	36 p.	978-982-04-0334-5
Report on the Conference of Plenipotentiaries to the Noumea (SPREP) Convention, 10 September 2006	56 p.	978-982-04-0331-4
Rapport de la Conférence des plénipotentiaires de la Convention de Nouméa, 10 septembre 2006	56 p.	978-982-04-0335-2
Report on the 17th SPREP Meeting of Officials and Environment Ministers' Meeting, 11-15 September 2006	iv + 116 p.	978-982-04-0332-1
Rapport de la 17 ^e Conférence des représentants officiels du PROE et de la Conférence des ministres de l'environnement, 11-15 septembre 2006	iv + 116 p.	978-982-04-0336-9
Approved Work Programme and Budget for 2007 and Indicative Budgets for 2008 and 2009	36 p.	978-982-04-0333-8
Programme de travail et budget approuvés pour 2007 et Budgets prévisionnels pour 2008 et 2009	36 p.	978-982-04-0337-6
Série		
2005 Annual Report of the SPREP : « Working to sustain and protect the Pacific islands environment »	44 p.	ISSN 1562-675X
2005 Report annuel du Secrétariat du PROE : « Conserver et protéger l'environnement insulaire océanien »	44 p.	ISSN 1990-3561
<i>IWP-Pacific Technical Reports (International Waters Project), 2006</i> (N ^{os} 1-17 ont été publiés en 2004 et 2005 sous format papier et électronique; les N ^{os} 38-57 sont prévus pour 2007)		ISSN 1818-5614
18. An economic valuation of watershed pollution in Rarotonga, the Cook Islands	viii+41 p.	978-982-04-0338-3
19. Participatory project design and development in Vunisinu and Nalase villages, Fiji	v+78 p.	978-982-04-0339-0
20. The governance of coastal resources in Fiji : an analysis of the strategic issues	iv+19 p.	978-982-04-0340-6
21. Natural resources and the environment in Fiji : a review of existing and proposed legislation	vi+50 p.	978-982-04-0341-3
22. The impact of the Greenbag on waste generation in South Tarawa, Kiribati	vi+56 p.	978-982-04-0342-0
23. Using participatory planning processes and learning and action tools to address waste issues in Bikenibeu West, Kiribati	iv+23 p.	978-982-04-0343-7
24. Reef and mangrove survey reports, Barakau village, Central Province, Papua New Guinea	vi+23 p.	978-982-04-0344-4
25. Water use survey report, Barakau village, Central Province, Papua New Guinea	v+19 p.	978-982-04-0345-1
26. Waste management survey report and waste management manual for Barakau village, Central Province, Papua New Guinea	vi+30 p.	978-982-04-0346-8

TITRE	PAGES	ISBN
27. Chollei Hamlet watershed solid waste site, Ngarchelong, Palau : ecological baseline assessment and suggested priority actions	v+25 p.	978-982-04-0347-5
28. Economic cost scenarios for solid waste-related pollution in Palau	vi+46 p.	978-982-04-0348-2
29. Coastal governance in Solomon Islands : an evaluation of the strategic governance issues relating to coastal management	iv+21 p.	978-982-04-0349-9
30. Community engagement and participation in the Eastern Marovo Lagoon, Western Province, Solomon Islands	iv+23 p.	978-982-04-0350-5
31. Inventory of Tonga's environment-related laws	viii+70 p.	978-982-04-0351-2
32. Analysis of environment-related legislation in Tonga	iv+25 p.	978-982-04-0352-9
33. Economic costs of waste in Tonga	viii+57 p.	978-982-04-0353-6
34. Amal/Crab Bay Tabu Eria review, Malekula Island, Vanuatu	vi+25 p.	978-982-04-0354-3
35. Socioeconomic baseline study : Eastern Marovo lagoon, Solomon Islands	vi+97 p.	978-982-04-0355-0
36. Economics of liquid waste management in Funafuti, Tuvalu	vi+31 p.	978-982-04-0356-7
37. Evaluating the governance of coastal resources and environments in Vanuatu	iv+19 p.	978-982-04-0357-4
The Pacific Islands International Waters Project — Strengthening Community-Based Environmental Management in the Pacific Islands	50 p.	978-982-04-0328-4

Contributions à des revues spécialisées et comptes rendus de conférences

Chape, S. (2006). Review of Environmental Issues in the Pacific Region and the Role of the Pacific Regional Environment Programme. Contribution to Workshop and symposium on Collaboration for sustainable development of the Pacific Islands : towards effective e-learning systems on environment, 27-28 February 2006, Okinawa, Japan (30 p.).

Wright, Andrew; Stacey, Natasha; Holland, Paula (2006) : The cooperative framework for ocean and coastal management in the Pacific Islands : effectiveness, constraints and future direction. *Ocean & Coastal Management* 49 : 739-763.

Articles et bulletins d'information

Colonnes du Directeur dans « Island Business » et « Pacific Magazine »

Turtle talk : (1) May, 8 p. ; (2) July, 4 p. ; (3) September, 4 p. ; (4) December, 4 p.

SPREP-tok : Quarterly newsletter from the Secretariat, including SPREP Highlights : (1) September 2006, 4+4 p.(2) December 2006, 5+1 p.

PROE-tok : Bulletin trimestriel du Secrétariat, incluant La Chronique du PROE : (1) Septembre 2006, 4+4 p. (2) décembre 2006, 5+1 p.

Autres publications

Nombreux articles dans la presse locale, régionale et internationale.

Samoa's Tafaigata Landfill Rehabilitation Project in Action, fiche 4 p.

Going into the Mangroves (guide d'observation sur le terrain : 32 p. A5)

Going into the Mangroves (livre de coloriage en samoan : 12 p. A4)

Going into the Mangroves (carte postale)

Sea turtles – a symbol of our culture and heritage (affiche A2)

Year of the Sea turtle 2006: say no to plastic bags (affiche A2)

Sea Turtles – RMTCP (2 affiches A3)

100,000 reasons to say NO! to plastic bags (affiche A2, A3)

ANZ Blue Turtle Bags (sac à provisions)

Those nasty plastic bags : what you should know (plaquette, 8 p.)

Protect them, Protect our heritage, 2006 Year of the Sea Turtle (carte postale)

We don't want your rubbish, thanks – Plastic-free Pacific! (autocollant)

Island Life : Our sea, our land, our way, our future (affiche A3)

Cartes postales sur la vie insulaire (jeu de 3) et cartes de Noël (jeu de 3)

Some countries have oil, the Pacific has soil (affiche A4)

Pacific Land : sustaining our environment, economies, and way of life (affiche A3)

4Rs : Refuse, Reduce, Reuse, Recycle

« Say No to plastic bags » (chanson de 4 min.)

Vidéo sur le Projet des eaux internationales — 34 min.





Sigles

ACDI	Agence canadienne de développement international	OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ADMIRE	Action for the Development of Marshall Islands Renewable Energies	OMI	Organisation maritime internationale
AFD	Agence française de développement	OMM	Organisation météorologique mondiale
AME	Accord multilatéral sur l'environnement	ONG	Organisation non gouvernementale
ANCR	Autoévaluation nationale des capacités à renforcer	PACC	Projet océanien d'adaptation aux changements climatiques
ANZ	Australia and New Zealand Banking Group	PACPOL	Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique
AusAID	Agence australienne pour le développement international	PANSB	Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité
BPOA	Programme d'action de la Barbade	PDF-B	Mécanisme de préparation des projets — Phase B
CBDAMPIC	Projet de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique	PEID	Petits États insulaires en développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	PEIN	Réseau océanien d'information sur l'environnement
CDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	PIFACC	Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques
CDD	Commission du développement durable	PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	PIGGAREP	Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables
CFC	Chlorofluorocarbone	PILN	Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes
CI	Conservation International	PINA	Association océanienne des médias
CID	Centre d'information et de documentation (PROE)	PIREP	Projet océanien sur l'énergie renouvelable
CITES	Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PMA	Pays les moins avancés
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique	POP	Polluant organique persistant
CORP	Conseil des organisations régionales du pacifique	PROE	Programme régional océanien de l'environnement ; ou Secrétariat du ...
CRISP	Initiative Corail pour le Pacifique Sud	Ramsar	Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats de la sauvagine
EDD	Éducation en vue du développement durable	SEDREA	Sustainable Energy Development through Renewable Energy Applications (Palao)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	SOPAC	Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées
FFA	Agence des pêches du Forum (Pacifique Sud)	SMOC-IP	Système mondial d'observation du climat dans le Pacifique
FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques	SPWRC	Groupe de recherche pour les cétacés du Pacifique Sud
FSPI	Fondation internationale pour les peuples du Pacifique Sud	SRIMP-PAC	Stratégie régionale relative à l'introduction d'organismes marins nuisibles par les navires dans les pays insulaires du Pacifique
GeoHab	Cartographie géologique et biologique des habitats marins	SWS	Society of Wetland Scientists
GLISPA	Partenariat insulaire mondial	TI	Technologies de l'information
ICRI	Initiative internationale sur les récifs coralliens	UICN	Union mondiale pour la nature
IDEA	Centre de données intégrées et d'applications environnementales	USP	Université du Pacifique Sud
IFAW	Fonds international pour la défense des animaux	WPRFMC	Conseil régional de gestion des pêches pour le Pacifique occidental
IOSEA	Océan Indien et Asie du Sud-Est	WSPA	Société mondiale pour la protection des animaux
ITMEMS	Colloque international sur la gestion des écosystèmes marins tropicaux	ZEE	Zone économique exclusive
LMMA	Zone marine sous gestion locale	ZMP	Zone marine protégée
MDP	Mécanisme pour un développement propre		
NOAA	Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère		
NZAID	Agence néo-zélandaise pour le développement international		

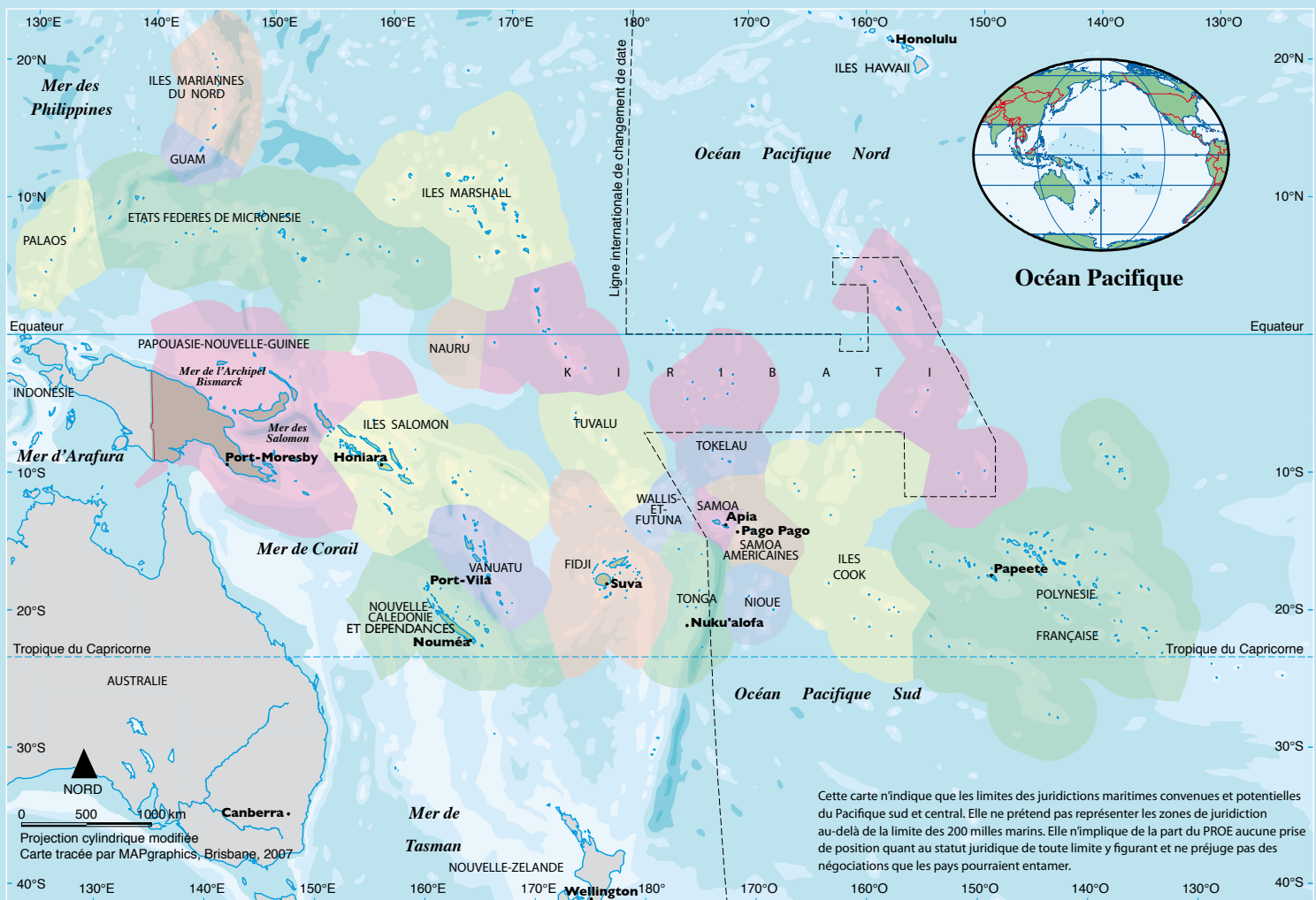
Une liste détaillée des sigles utilisés dans le domaine environnemental en Océanie figure sur le site web du PROE à <http://www.sprep.org/PEAs2007>.



Le Pacifique insulaire

Le PROE compte 25 Membres, dont 21 pays et territoires insulaires du Pacifique et quatre pays développés* ayant des intérêts directs dans la région :

Australie* | États fédérés de Micronésie | États-Unis d'Amérique* | Fidji | France* | Guam | Îles Cook | Îles Mariannes du Nord | Îles Marshall | Îles Salomon | Kiribati | Nauru | Nioué | Nouvelle-Calédonie | Nouvelle-Zélande* | Palaos | Papouasie-Nouvelle-Guinée | Polynésie française | Samoa | Samoa américaines | Tokélaou | Tonga | Tuvalu | Vanuatu | Wallis-et-Futuna |



Photos : Jessica Ackerman : p. 10; Lui Bell : p. 8; Stuart Chape : couverture, pp. 1, 14 (3x) et 16 (droite); Hideaka Fujii : p. 22; Frank Griffin : p. 29 (gauche et droite); IFAW : p. 11; Jaap Jasperse : pp. 6, 15 (3x), 25, 27 (gauche), 28 (gauche) et 37 (2x); Jill Key : p. 19 (gauche); Alejandra Mejia-Restrepo : p. 7 (logo); Taïto Nakalevu : pp. 24, 34 et 36; Mark Ricketts : pp. 28 (droite), 29 (centre) et 31; Dean Solofa : p. 27 (droite); CPS : pp. 2 et 39; PROE : pp. 4, 13, 16 (gauche), 19 (droite), 38 et 41. Carte (p. 8) : Jo Aitken, d'après des données de la NOAA (Hawaï)

2006

Rapport annuel

du Secrétariat du

Programme régional océanien
de l'environnement



Le développement durable
dans un environnement océanien
en mutation

Catalogage avant publication de la bibliothèque du PROE

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
Rapport annuel du PROE : 2006. Le développement durable dans
un environnement océanien en mutation – Apia : PROE, 2007.

48 p.; 29 cm

ISSN : 1990-3561

1. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE).
I. Titre

363.7099

Conception et mise en page : Helen Dean Design, Australie

Version française : Olivier Richard et Raymond Poirrier

Publié sous la direction de Jaap Jasperse

Couverture : Village de Navala, Viti Levu, Fidji.

© PROE 2007

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement autorise
la reproduction totale ou partielle du présent ouvrage à condition d'en
mentionner la source.

PROE, PO Box 240, Apia, Samoa

T : +685 21929

F : +685 20231

E : sprep@sprep.org

W : www.sprep.org

Cette publication est également disponible sur le site web du PROE.